

EXÉCUTION DE LA PEINE DE MORT POUR
LES RAVISSEURS DE MINEURS ET AUTEURS DE
SÉVICES SUR MINEURS

UN PAS DÉCISIF DANS LA LUTTE CONTRE CES CRIMES

Des organismes nationaux et des juristes ont salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de modifier le Code pénal afin d'appliquer la peine de mort à l'encontre des ravisseurs de mineurs et auteurs de sévices sur mineurs, la considérant comme un pas décisif dans le renforcement de la dissuasion dans le cadre de la lutte implacable contre ce type de crimes.

P.4

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 26 Rabie El-Aouel 1448 - 8 Septembre 2026 - N° 1383 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

166^E SESSION ORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA LIGUE ARABE

M. ATTAF RÉAFFIRME L'ATTACHEMENT DE L'ALGÉRIE POUR LE RÈGLEMENT DES CRISES LOIN DES INGÉRENCES ÉTRANGÈRES



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a réaffirmé, lundi au Caire, l'attachement de l'Algérie à sa position constante en faveur d'une solution nationale et inclusive aux crises qui secouent les pays arabes, loin des ingérences étrangères.

P.16

ENERGIE ADJAL PRÉSIDE UNE RÉUNION CONSACRÉE AU SUIVI DES DOSSIERS DE COOPÉRATION

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, lundi, une réunion de travail consacrée au suivi et à l'examen de nombre de dossiers prioritaires liés à la coopération et au partenariat dans le domaine de l'énergie avec les pays africains, indique un communiqué du ministère.

P.4

POUR PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES À L'ENCONTRE DES AUTEURS DE FAUSSES DÉCLARATIONS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE CONVOQUE UNE RÉUNION



P.3

Suite à la publication des données émanant du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a convoqué le Premier ministre et nombre de responsables directs des secteurs du Commerce et des Finances, afin de s'enquérir de près de ces données qui touchent directement à l'économie nationale et aux deniers publics, et de prendre les mesures nécessaires à l'encontre des auteurs de fausses déclarations, qui visent à épuiser les ressources du Trésor public dans le cadre d'un plan minutieusement préparé pour saper les fondements de l'économie nationale", lit-on dans le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

10 MORTS ET 10 BLESSÉS DANS UN CARAMBOLAGE À TADMAIT (TIZI OUZOU)

Dix (10) personnes sont mortes et 10 autres ont été blessées dans un accident de la route, survenu lundi en fin d'après-midi à Tadmaït a l'ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont indiqué dans un communiqué les services de la Protection civile.

P.16

ACTUALITÉS NATIONALES

MERIEM BENMOULOU D ET AMEL ABDELLATIF SE RÉUNISSENT POUR LA 2^E FOIS VERS UNE RÉGULATION NUMÉRIQUE UNIFIÉE DU MARCHÉ NATIONAL

Dans le cadre de la régulation du marché national, une deuxième réunion s'est tenue dimanche dernier au siège du Haut-commissariat à la numérisation, entre la ministre et Haut-commissaire à la numérisation, Mme Meriem Bemouloud, et la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif. L'objectif était de renforcer l'intégration entre les différents secteurs, d'identifier les sources de données ainsi que les mécanismes de leur production et de leur mise à jour, afin de garantir la fiabilité et la cohérence des informations.

Par Ikram Haou

Cette réunion a été organisée à la suite des instructions du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, pour poursuivre les travaux visant à mettre en place un mécanisme numérique unifié de régulation du marché national. Elle a également vu la participation de plusieurs cadres du secteur concerné.

Au cours de cette rencontre, les deux ministres ont insisté sur l'importance d'unifier les visions et de renforcer l'intégration entre les secteurs en lien avec la situation du marché national. Celle-ci étant intimement liée à plusieurs domaines stratégiques qui influencent directement l'approvisionnement, les prix, la disponibilité des produits et la croissance globale du pays, l'unification de l'ensemble de ces secteurs peut contribuer significativement à l'amélioration de l'économie nationale.

Cette dynamique se concrétise par la définition des rôles et responsabilités, ainsi que par l'identification des sources de données et des mécanismes de production et de mise à jour, garantissant leur fiabilité et leur



cohérence, conformément à une approche fondée sur un dispositif de gouvernance des données consacré par le décret présidentiel n° 25-320 du 30 décembre 2025, précise le communiqué du ministère.

Par ailleurs, les deux ministres ont souligné la nécessité de poursui-

vre la coordination des efforts et d'achever le processus de mise en place d'un système numérique national unifié et intégré de régulation du marché national. Ce nouveau système est dédié au suivi en temps réel de la traçabilité des produits de grande consommation. Il permet aux

différents intervenants de disposer d'une lecture homogène des flux de produits, des niveaux de stocks, de la distribution et de l'évolution des prix. Il offre également la capacité d'identifier plus rapidement d'éventuels déséquilibres et d'intervenir avant qu'ils ne se transforment en tensions sur le marché.

Il convient de noter que la vision fiable que ce nouveau système peut offrir sert, par conséquent, à prendre les bonnes décisions et à renforcer l'efficacité de la régulation et de l'approvisionnement du marché national.

Pour rappel, la première réunion sur le même sujet visait le même objectif : mettre en place un dispositif permettant d'unifier le parcours des données entre les différents secteurs intervenant dans l'approvisionnement et la distribution des produits de grande consommation. Elle avait réuni des cadres des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ainsi que du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.

I.H

SECTEUR DE LA JUSTICE

INSTALLATION DE LA NOUVELLE PRÉSIDENTE DU TRIBUNAL DES CONFLITS

La nouvelle présidente du Tribunal des conflits, Mme Nassira Dahou, a été installée, lundi à Alger, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa.

Cette installation intervient dans le cadre du mouvement partiel opéré récemment par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le corps de la magistrature, au niveau du Conseil d'Etat, du Tribunal des conflits, des présidents des Cours, des procureurs généraux près les Cours, des présidents des Tribunaux et des commissaires d'Etat près les Tribunaux administratifs d'appel.

La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de la Cour suprême, en présence de responsables de plusieurs instances nationales.

Dans une allocution lue en son nom par le premier président de la Cour Suprême, M. Tahar Mamouni, le ministre a précisé que l'installation de Mme Dahou à la tête du Tribunal des conflits participe de "l'édification institutionnelle tracée par le président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, en vue de consoli-

der le secteur de la justice et de renforcer ses méthodes de travail".

Après avoir passé en revue les différentes étapes franchies par le corps de la magistrature en Algérie, le ministre s'est arrêté sur les missions dévolues au Tribunal des conflits, chargé de trancher les conflits entre la juridiction ordinaire et la juridiction administrative, constituant ainsi "le sommet de la pyramide juridique".

Le Tribunal des conflits représente "le garant des principes sur lesquels repose la justice, notamment ceux de légalité et d'égalité, lorsqu'il statue sur les conflits de compétence entre les juridictions ordinaires et les juridictions de l'ordre administratif", a-t-il souligné.

Dans le souci de poursuivre l'adaptation de la législation nationale à la Constitution de 2020, de prendre en charge l'ensemble des problématiques soulevées afin de permettre à cette institution d'accomplir ses missions et de consacrer le principe de simplification des procédures pour le justiciable, des modifications ont été introduites dans les textes législatifs, notamment dans la loi

organique relative aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits, qui ont porté sur plusieurs aspects liés à l'organisation des ressources humaines, le nombre de magistrats ayant notamment été porté à neuf, au lieu de sept, et le mandat du président du tribunal ayant été prorogé à cinq ans, et ce, en vue de "garantir la stabilité de la jurisprudence de cette juridiction", a-t-il précisé.

Dans le cadre de la modernisation de la justice, la possibilité d'introduire le conflit par voie électronique a également été instaurée, a rappelé M. Boudjemaa.

Mme Nassira Dahou, qui occupait, avant son installation à la tête du Tribunal des conflits, le poste de présidente de la chambre foncière près la Cour suprême, a exercé plusieurs fonctions au sein du corps de la magistrature depuis 1992, parallèlement à l'enseignement au sein de l'Ecole supérieure de la magistrature, ce qui lui a permis d'acquérir une longue expérience en matière de formation.

RA

INSTALLATION DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA COUR DE JUSTICE DE SOUK AHRAS

M. Mohamed Belbel a été installé lundi en tant que nouveau président de la cour de justice de Souk Ahras en remplacement de M. Samir Hamali, appelé à assumer la même fonction à la cour de justice de Skikda dans le cadre du mouvement partiel opéré dernièrement dans le corps de la magistrature par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie d'installation a été présidée par le représentant du ministre de la Justice, garde des Sceaux, le chef de chambre à la cour suprême, M. Mabrouk Mokadem, en présence des auto-

rités locales civiles et militaires, des représentants des instances judiciaires, des cadres et responsables des administrations concernées et de membres de l'ordre des avocats.

Dans son allocution à l'occasion, M. Mokadem a affirmé que "ce mouvement s'inscrit dans le cadre de la promotion du fonctionnement des structures judiciaires et de leur efficacité, et ce en confiant les responsabilités à des compétences judiciaires reconnues pour leur expérience, leur performance et leur mérite".

Il a également évoqué le parcours de M. Belbel qui a occupé

plusieurs postes au sein du corps de la magistrature, entamés par celui de magistrat du siège au tribunal d'El Aouinet (Tébessa) en 2005 avant d'être président de section au tribunal d'El Ouenza (Tébessa) puis juge instructeur au tribunal de Tébessa, juge instructeur au tribunal d'Oued Zenati (Guelma), magistrat dans le même tribunal ensuite conseiller à la cour de justice de Guelma, puis président du tribunal de Berrahal (Annaba), conseiller à la cour de justice de Constantine, président du tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger), président de la chambre d'accusation au pôle fi-

nancier et économique à la cour de justice d'Alger avant de devenir vice-président de la même cour. Dans une déclaration à la presse, M. Belbel a indiqué qu'"occuper cette fonction à la tête de la cour de justice de Souk Ahras constitue une nouvelle responsabilité et une source de fierté", affirmant sa détermination à poursuivre le travail avec sérieux et abnégation et à veiller à assurer le bon fonctionnement du service judiciaire de sorte à consacrer la souveraineté de la loi et consolider la confiance du citoyen dans la justice.

RA

POUR PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES À L'ENCONTRE DES AUTEURS DE FAUSSES DÉCLARATIONS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE CONVOQUE UNE RÉUNION

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion pour s'enquérir de près des données publiées récemment par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et prendre les mesures nécessaires à l'encontre des auteurs de fausses déclarations, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Suite à la publication des données émanant du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a convoqué le Premier ministre et nombre de responsables directs des secteurs du Commerce et des Finances, afin de s'enquérir de près de ces données qui touchent directement à l'économie nationale et aux deniers publics, et de prendre les mesures nécessaires à l'encontre des auteurs de fausses déclarations, qui visent à épuiser les ressources du Trésor public dans le cadre d'un plan minutieusement préparé pour saper les fondements de l'économie nationale", lit-on dans le communiqué.

RA

ORIENTATIONS DONNÉES PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LORS DU DERNIER CONSEIL DES MINISTRES

ELLES PARTICIPENT D'UNE VISION STRATÉGIQUE ET ÉCONOMIQUE CLAIRE, DÉCLARENT DES EXPERTS

Des économistes ont salué les orientations données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, pour l'accélération de la réalisation de la ligne ferroviaire reliant Tamanrasset au Nord du pays, estimant qu'elles traduisent une vision stratégique claire visant à conforter la place de l'Algérie et à transformer les grands projets en levier de diversification de l'économie nationale. Dans ce cadre, l'économiste Abdelkader Slimani a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que les orientations du président de la République à ce sujet "participent d'une vision stratégique et économique claire visant à transformer les grands projets publics, de simples investissements dans les infrastructures, en un moteur de la production nationale et un levier de diversification de l'économie, contribuant à la réduction de la facture d'importation". L'investissement dans les lignes ferroviaires dans le Sud ouvre la voie devant l'Algérie à la création de nouvelles chaînes de valeur, tout en reliant la production nationale aux marchés africains, permettant ainsi de transformer le Sud, d'une zone de transit géographique, en un espace de production, d'investissement et d'échanges commerciaux, a ajouté l'expert, estimant que l'objectif fixé d'une mise en service, à fin 2028, de la ligne ferroviaire reliant le Nord du pays à Tamanrasset illustre le caractère

hautement prioritaire de ce projet. Il a expliqué que cette ligne, qui traversera Laghouat, Ghardaïa, El Meniaa et In Salah, ne doit pas être perçue comme un simple projet de transport, mais comme un corridor économique et stratégique à même de contribuer à la réorganisation de la carte économique de l'Algérie, en reliant les régions du Nord et du Sud, en attirant les investissements et en dynamisant l'activité industrielle, minière, agricole et commerciale. Cette ligne ferroviaire pourrait constituer pour l'Algérie un prolongement logistique vers la profondeur africaine, au vu de sa jonction avec les réseaux routiers et les corridors transsahariens, a-t-il dit. S'agissant de l'augmentation de la production des entreprises et sociétés nationales pour répondre aux besoins des grands projets, le même expert a estimé que l'instruction du président de la République "marque un tournant majeur dans la philosophie de l'investissement public", à travers l'exploitation des grands projets comme levier pour l'industrie nationale. Pour l'analyste économique Houari Tigharsi, les orientations du président de la République participent d'une vision économique visant à transformer les grands projets publics, d'investissements dans les infrastructures, en un moteur de la production nationale et un levier de diversification de l'économie, contribuant à la réduction de la facture

d'importation. Soulignant l'importance stratégique de la ligne ferroviaire reliant le Nord du pays à Tamanrasset, le même expert a précisé que le projet dépasse sa dimension logistique directe et peut contribuer à redessiner la carte économique du Sud en reliant les zones de production, les gisements miniers et les zones d'activité aux marchés nationaux et aux ports. Il a, à cet égard, souligné l'importance de l'orientation du président de la République visant à associer les grands projets d'infrastructures à l'augmentation de la production nationale, y voyant un appel à l'implication effective des entreprises et sociétés nationales pour répondre aux besoins d'équipement de ces projets en divers biens et services. Il a affirmé que le projet de la ligne ferroviaire reliant le Nord du pays à Tamanrasset représente une opportunité pour renforcer les capacités industrielles qui resteront après l'achèvement du projet, à travers l'implication de plusieurs secteurs dans sa réalisation, notamment les industries du ciment, du fer et de l'acier, les matériaux liés aux chemins de fer, les équipements électriques et de travaux publics, les solutions numériques et les systèmes de contrôle. De son côté, l'économiste Ishak Kherchi a relevé que les orientations du président de la République reflètent l'importance stratégique accordée par l'Etat au projet de la ligne

ferroviaire reliant le Nord à Tamanrasset, en tant que projet économique, de développement et de souveraineté aux retombées à long terme sur l'avenir de l'Algérie. M. Kherchi a estimé que les instructions du président de la République relatives à la mise en service de la ligne à la fin 2028 véhiculent un message important selon lequel l'Algérie considère ce projet comme l'un des projets capables de redessiner la carte économique et logistique du pays. Pour rappel, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait affirmé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, que la ligne ferroviaire reliant Tamanrasset au Nord du pays, constitue une réalisation historique inédite dans l'Algérie victorieuse, insistant sur la nécessité de garantir sa livraison dans les délais impartis. Le président de la République a également instruit le Gouvernement de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour impliquer effectivement les entreprises et sociétés nationales dans l'augmentation de la production à tous les niveaux, pour répondre aux besoins liés à l'équipement des grandes infrastructures en différents biens et services, et ce, afin de continuer à consolider l'économie nationale et de s'éloigner davantage d'une politique d'importation non étudiée et sans objectif.

RA

EXÉCUTION DE LA PEINE DE MORT POUR LES RAVISSEURS DE MINEURS ET AUTEURS DE SÉVICES SUR MINEURS

UN PAS DÉCISIF DANS LA LUTTE CONTRE CES CRIMES

Des organismes nationaux et des juristes ont salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de modifier le Code pénal afin d'appliquer la peine de mort à l'encontre des ravisseurs de mineurs et auteurs de sévices sur mineurs, la considérant comme un pas décisif dans le renforcement de la dissuasion dans le cadre de la lutte implacable contre ce type de crimes. Dans une déclaration à l'APS, la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, a indiqué que la décision du président de la République d'introduire des amendements au Code pénal incluant l'application de la peine de mort aux ravisseurs de mineurs et auteurs de sévices sur mineurs, traduit "l'intérêt majeur que porte le président de la République à la protection de l'enfance". Cette décision, a-t-elle ajouté, reflète également "l'engagement de l'Etat algérien à faire face, avec la plus grande fermeté, aux crimes ci-

blant l'enfance, notamment ceux liés aux enlèvements, ainsi qu'aux sévices et graves violations des droits de l'enfant qui en découlent". A ce propos, Mme Cherfi a précisé que le durcissement des peines pour ce type de crimes envoie un "signal fort signifiant que la protection de l'enfant est une responsabilité nationale et une priorité ne tolérant aucun laxisme", expliquant que cette démarche est de nature à "renforcer les efforts de l'Etat pour offrir un environnement sain, garantissant aux enfants leur droit à la protection, au développement et à une vie en toute sécurité". De son côté, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM), M. Mustapha Khiati, a rappelé que les récents cas d'agressions sur mineurs ont "ébranlé la société algérienne et suscité l'indignation de l'opinion publique, qui a toujours réclamé l'application de la peine de mort contre les

auteurs de ces actes criminels". L'initiative du président de la République visant à élargir le cercle des personnes passibles de la peine de mort pour inclure, outre les auteurs et commanditaires des incendies volontaires, les ravisseurs de mineurs et auteurs de sévices sur mineurs, est "un pas qui mérite d'être salué", dans la mesure où il apporte "une réponse concrète à une revendication populaire, afin que les personnes impliquées soient dûment châtiées, après s'être dépouillées de toute humanité", a-t-il dit. Pour sa part, M. Moussa Boudhane, professeur de droit, a salué l'attachement du président de la République à orienter l'action législative vers le renforcement des voies de protection des mineurs. L'application de cette peine à l'encontre des personnes impliquées dans l'enlèvement de mineurs et auteurs de sévices sur mineurs "ne porte atteinte ni aux libertés publiques ni aux droits de l'homme, dès lors qu'elle constitue une protection

pour l'ensemble de la société et une garantie du respect des fondements de la justice", a-t-il soutenu. De son côté, Mme Kheira Bensalem, professeure de sciences juridiques à l'Université Djilali-Bounaama de Khemis Miliana (Aïn Defla), considère que le durcissement des peines à l'encontre des personnes impliquées dans de tels crimes odieux "aura un impact considérable dans la réduction de ces crimes", ajoutant que les orientations du président de la République sont "claires et décisives" concernant les crimes qui portent atteinte aux droits des mineurs. L'évolution qui touchera la nature pénale du Code pénal ne se limitera pas à l'acte criminel en lui-même, mais s'étendra à ses conséquences, a-t-elle dit, soulignant que l'exécution de la peine de mort pour ces crimes est "proportionnée à la nature et à la gravité du crime commis ainsi qu'à son degré de dangerosité pour la sécurité publique".

RA

ENERGIE

ADJAL PRÉSIDE UNE RÉUNION CONSACRÉE AU SUIVI DES DOSSIERS DE COOPÉRATION

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, lundi, une réunion de travail consacrée au suivi et à l'examen de nombre de dossiers prioritaires liés à la coopération et au partenariat dans le domaine de l'énergie avec les pays africains, indique un communiqué du ministère.

La réunion a permis de faire le point sur l'état d'avancement de ces dossiers et d'examiner les perspectives de leur développement, et de discuter des possibilités d'élargir les domaines de coopération et de partenariat et de renforcer la présence des entreprises relevant du secteur sur les marchés africains, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour les projets, les investissements et les échanges commerciaux dans le domaine énergétique.

La réunion a été aussi l'occasion d'examiner les propositions relatives à la participation du ministère et des entreprises relevant du secteur aux manifes-

tations, rencontres et événements nationaux et internationaux spécialisés dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables, tout en insistant sur la nécessité de préparer efficacement ces échéances en amont et d'en tirer profit pour mettre en avant les capacités et l'expertise algériennes et faire connaître les opportunités de coopération disponibles.

La réunion a, en outre, porté sur les moyens de renforcer la coordination entre les différents intervenants, de poursuivre le suivi régulier des dossiers prioritaires pour leur prise en charge efficace et d'accélérer la mise en œuvre des projets et pro-

grammes prévus, conformément aux objectifs et orientations stratégiques du secteur.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère visant à renforcer la coopération énergétique et à élargir les partenariats avec les pays africains, à soutenir l'ouverture des entreprises du secteur sur les marchés extérieurs et à tirer parti des opportunités disponibles pour développer les projets, les investissements et les échanges dans les domaines de l'énergie et des énergies renouvelables.

RE

TRAVAUX PUBLICS

RÉUNION DE COORDINATION CONSACRÉE AU SUIVI DU PROJET DE LA LIGNE FERROVIAIRE RELIANT LE NORD DU PAYS À TAMANRASSET

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, a présidé, lundi à Alger, une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs en cours pour le lancement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant le Nord du pays à Tamanrasset, via Laghouat, Ghardaïa, El Meniaa et In Salah, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres centraux, des Présidents-directeurs généraux et des Directeurs

généraux des entreprises de réalisation, ainsi que des bureaux d'études nationaux chargés des études et du suivi, intervient en application des instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, concernant l'accélération de la réalisation de ce projet stratégique considéré comme la "priorité absolue" du secteur.

La rencontre a permis de faire le point sur l'état d'avancement des préparatifs relatifs au lancement du

projet de la ligne ferroviaire El Meniaa-Tamanrasset, notamment le tronçon reliant El Meniaa au point kilométrique 216, dont la réalisation est confiée à des entreprises publiques.

A cette occasion, le ministre a abordé les dispositions en cours pour le lancement de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa sur une distance de 495 km, à travers la mise à disposition de toutes les conditions nécessaires, ajoute le communiqué.

M. Djellaoui a souligné l'import-

tance stratégique que revêtent ces projets ferroviaires, relevant la nécessité d'accélérer la finalisation des procédures restantes dans les plus brefs délais.

Il a en outre appelé les différents acteurs et entreprises à intensifier la coordination et le suivi et à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires pour que les chantiers puissent démarrer dans les plus brefs délais.

RE

LIGNE MINIÈRE EST DES ESSAIS TECHNIQUES SUR 127 KM PRÉVUS DÉBUT OCTOBRE

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, lundi, une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux du projet de la ligne minière Est Annaba-Souk Ahras-Tébessa-Djebel Onk-Blad El Hadba, sur une distance de 422 km.

Cette réunion fait suite aux décisions issues de la réunion du Conseil des ministres, présidée dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au parachèvement des projets d'infrastructures dans les délais impartis, notamment le projet de la ligne minière Est.

Au cours de la réunion, des exposés ont été présentés sur l'état d'avancement des travaux au niveau des chantiers des tronçons dont les différentes parties sont au stade final. Il s'agit du tronçon Annaba-Boucheougouf, sur 54 km, du tronçon de contournement Tébessa-Tanoukla, sur 43 km, et du tronçon Drea-Oued Kebrit, sur 30 km.

Le ministre a souligné l'importance d'accélérer la cadence des travaux et d'achever les dernières opérations au niveau de ces trois tronçons, afin de permettre la réalisation d'essais techniques du train sur

une distance totale de 127 km durant la première semaine du mois d'octobre prochain.

Un exposé a également été présenté sur l'état d'avancement des travaux confiés aux entreprises nationales au niveau du tronçon Boucheougouf-Ain Senour, sur 72 km.

A cet effet, le ministre a donné des instructions pour mobiliser l'ensemble des moyens disponibles et renforcer les chantiers avec les ressources nécessaires, en vue d'accélérer la cadence de réalisation et d'achever les travaux dans les délais impartis.

Dans le même contexte, l'état d'avancement des travaux de modernisation de la ligne ferroviaire reliant Ain Senour à Drea, sur 34 km, a été évalué. Le ministre a donné ainsi des orientations aux entreprises de réalisation et aux chefs de projet afin d'intensifier la coordination et le suivi sur le terrain, d'accélérer la cadence des travaux et d'achever ce tronçon dans les délais fixés.

La réunion s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère, des présidents-directeurs généraux et directeurs généraux des entreprises de réalisation, ainsi que des bureaux d'études et de suivi liés au projet.

RE

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

KOUIDRI EXAMINE AVEC L'AMBASSADEUR TANZANIEN LES OPPORTUNITÉS DE COOPÉRATION

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a reçu, lundi, l'ambassadeur de Tanzanie auprès de l'Algérie, Mobhare Holmes Matinyi, avec lequel il a examiné les opportunités de coopération et de partenariat, notamment la possibilité de produire des médicaments destinés au marché tanzanien au niveau des unités industrielles algériennes, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les deux parties ont passé en revue les opportunités et les perspectives de renforcement des relations de coopération et des échanges commerciaux entre les deux pays dans le domaine de l'industrie pharmaceutique et des dispositifs médicaux, à la faveur de "l'intérêt porté par la Tanzanie aux capacités dont dispose l'Algérie dans ce domaine", précise le communiqué.

Les deux parties ont également abordé le memorandum d'entente signé entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et son homologue tanzanienne, en tant que cadre destiné à renforcer la coopération institutionnelle et l'échange d'expertises dans le domaine de la réglementation et du contrôle des produits pharmaceutiques, tout en facilitant le processus d'enregistrement mutuel des médicaments, ajoute la même source.

Il a aussi été question des préparatifs de la visite de travail, prévue en octobre, d'une délégation du secteur en Tanzanie, pour examiner les opportunités de partenariat et d'investissement et explorer les moyens d'échanger les expertises et de transférer le savoir-faire algérien, en vue de contribuer au développement et au renforcement des capacités de l'industrie pharmaceutique tanzanienne.

RE

TOUGGOURT

RÉCEPTION DE LA NOUVELLE GARE FERROVIAIRE DÉBUT 2027

La nouvelle gare ferroviaire de Tougourt, inscrite dans le cadre du projet en cours de réalisation de la ligne ferroviaire Tougourt-Hassi Messaoud, sera réceptionnée au début de l'année 2027, a-t-on appris lundi des services de la wilaya.

Les travaux de réalisation de cette infrastructure, qui s'étend sur une superficie de 13.600 m², enregistrent un taux d'avancement appréciable de plus de 72%, selon les

explications fournies lors d'une récente visite de terrain des autorités locales.

La nouvelle gare sera dotée de services et commodités modernes destinés à améliorer les conditions d'accueil et de confort des voyageurs et du personnel, a-t-on ajouté. Le wali de Tougourt, Othmane Abdelaziz a, à cette occasion, souligné l'engagement des services de la wilaya à assurer toutes les facilités et l'accompagnement néces-

saires pour permettre la concrétisation du projet dans les délais impartis et conformément aux normes requises.

Il a également mis en avant l'importance stratégique de la ligne ferroviaire Tougourt-Hassi Messaoud pour soutenir la dynamique socioéconomique, tout en favorisant le transport des marchandises et des voyageurs sur le réseau ferroviaire national, a-t-on indiqué de même source.

RE

ORAN

RÉSEAU DE COORDINATION ET APPLICATION NUMÉRIQUE POUR FLUIDIFIER LES TRANSFERTS EN RÉANIMATION

La wilaya d'Oran lance un nouveau réseau de coordination et une application numérique pour optimiser l'orientation des patients en réanimation et fluidifier les transferts entre les hôpitaux de la région.

Par Hamida Indja

Le directeur de la santé, Kaci Abdellah, a annoncé lundi que la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran a créé un réseau de coordination visant à améliorer la prise en charge des malades nécessitant des soins de réanimation médicale et à mieux les orienter entre les différents hôpitaux et structures de santé.

M. Kaci a précisé que ce réseau permettra de "mettre en relation" les divers établissements de santé de la wilaya dotés de services de réanimation médicale, qui sont au nombre d'une dizaine.

Parmi ces structures, il a cité l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) « 1er Novembre 1954 », le



Centre hospitalo-universitaire (CHU) « Dr Benzerdjeb », le pôle des urgences médico-chirurgicales d'Oued Tlélat,

ainsi que les établissements publics hospitaliers (EPH) d'El Mohgoun, d'El Kerma, d'En-Nedjma et d'Aïn El Turck.

Cette action vise également à mieux relier ces hôpitaux entre eux, à faciliter l'orientation des patients dont l'état requiert des soins en réanimation, et surtout à utiliser au mieux les lits et le matériel médical disponibles.

Pour ce projet, une application numérique a été conçue afin de permettre aux soignants de visualiser en temps réel les lits de réanimation libres dans ces établissements, a ajouté le responsable.

Il a aussi expliqué que cet outil facilitera l'accès aux informations sur les places disponibles dans les hôpitaux et aidera à orienter plus rapidement les malades vers les structures disposant de lits libres.

Le lancement officiel de ce réseau aura lieu très prochainement. Il s'agit d'une première expérience de ce genre dans l'ouest du pays, selon M. Kaci, qui a rappelé que cet outil numérique est essentiel pour mieux interconnecter les hôpitaux et prendre en charge les patients nécessitant des soins de réanimation.

H.I

BEJAÏA

DISPONIBILITÉ DES SERVICES POSTAUX ET FINANCIERS DANS LES ZONES TOUCHÉES PAR LES INCENDIES

L'opération de prise en charge des citoyens sinistrés par les derniers incendies de forêt se poursuit dans la wilaya de Bejaïa, à travers la garantie de la disponibilité des différents services postaux et financiers au niveau des villages et communes touchés, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Les mêmes services ont précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts des pouvoirs publics visant à pren-

dre en charge les sinistrés des incendies de forêt ayant touché plusieurs communes de la wilaya, à travers la garantie de la continuité des différents services essentiels au profit des citoyens des zones affectées.

La même source a ajouté qu'un bureau de poste mobile relevant d'Algérie-Poste a été mobilisé afin d'assurer les services postaux et financiers aux citoyens des zones sinistrées,

notamment au village Tizi Ahmed de la commune de Tichy, ainsi que dans la commune de Darguina et la région de Bordj Mira, commune de Taskriout.

Cette opération permet d'assurer la continuité du service et de le rapprocher des citoyens sinistrés, notamment au regard des dégâts occasionnés à certaines infrastructures et installations publiques par les incendies, a-t-on ajouté.

R.R

BATNA

RÉCEPTION "PROCHAINE" DE PLUSIEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DANS LA COMMUNE D'ARRIS

Plusieurs projets de développement seront "prochainement" réceptionnés dans la commune d'Arris, située à près de 63 km de la ville de Batna, a indiqué lundi le chef de l'exécutif local, M. Riadh Benahmed.

Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite de travail dans la daïra d'Arris (communes d'Arris et Tighanimine), M. Benahmed a précisé qu'il s'agit du projet d'aménagement et de revêtement de la route reliant la route nationale RN-31 au village Tibehirine à l'entrée de la ville d'Arris sur une distance de 1,5 km, un projet à mettre en service dans les prochains jours.

Dans deux mois, il sera procédé à la mise en exploitation du centre de l'artisanat et des métiers de cette commune montagnaise connue pour son savoir-faire artisanal, a ajouté le responsable, rappelant que les travaux de ce projet ont été achevés en attendant son équipement.

Il a fait état également de la réception prévue en novembre prochain d'un centre de proximité des impôts sis à la cité Dhraa Zitoun de cette commune, dont les travaux ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de 256,3 millions DA puisée du programme sectoriel de développement. Concernant le secteur de l'éducation, le wali a révélé qu'un groupe scolaire sera réceptionné à la cité 800 logements en plus d'un nouveau lycée.

M. Benahmed a inspecté à l'occasion les travaux en cours au siège de Sûreté urbaine à la cité 880 logements AADL dans la commune d'Arris et le nouveau siège de la commune de Tighanimine.

Le responsable a écouté les préoccupations des habitants des deux communes et a assuré de les prendre en charge en fonction des priorités et des moyens disponibles.

R.R

BISKRA

RÉCEPTION DE 12 NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES AU TITRE DE LA PROCHAINE RENTRÉE 2026/2027

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Biskra se renforcera par la réception de 12 nouveaux établissements scolaires des trois paliers au titre de la prochaine rentrée 2026/2027, a-t-on appris lundi auprès du directeur local du secteur. Dans une déclaration à l'APS, Azzedine Baaziz a précisé qu'il s'agit de cinq écoles primaires dont trois réalisés au chef-lieu de wilaya dans le cadre des efforts de réalisation d'établissements pédagogiques dans les zones d'extension urbaine au nord de la ville, en plus de deux autres écoles primaires de classe 1 dans les communes d'Ain Naga et de Khanguet Sidi Nadjji.

Il s'agit aussi de six collèges d'enseignement moyen nouveaux réalisés à Bir Zaaboub au chef-lieu de wilaya, à la cité 1.050 logements à l'extension urbaine de la même

commune et dans les communes de Bouchagroun, Zeribet El Oued, El Haouch et Oumech, selon la même source.

Le palier secondaire a bénéficié d'un nouveau lycée réalisé sur le site 1000+400 logements dans la commune de Biskra et baptisé du nom du défunt moudjahid Mohamed-Cherif-Abdeslam, a précisé la même source.

M. Baaziz a assuré que ces établissements nouveaux dont certains viennent répondre aux efforts d'extension du réseau de structures scolaires pour suivre les nouveaux plans d'extension urbaine contribueront à améliorer les conditions de scolarité des élèves, à leur éviter des déplacements et à atténuer le taux d'occupation élevé des classes

R.R

MÉDÉA

OUVERTURE DE 6 MARCHÉS DE PROXIMITÉ POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES

Six (6) marchés de proximité dédiés à la vente des fournitures et articles scolaires ont été ouverts à Médéa dans le cadre des préparatifs en cours pour la prochaine rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

La même source a ajouté que pour assurer la disponibilité des différentes fournitures scolaires et permettre aux citoyens de les acquérir à des prix compétitifs, six marchés de proximité ont été ouverts dans les daïras de Médéa, Berrouaghia, Beni Slimane, Tablat, Ksar El-Boukhari et Sidi Naamane, en plus de deux points de vente dans la daïra de Guelb El-Kebir et au niveau de la gare routière.

Cette opération vise à rapprocher ces produits des citoyens et à répondre à leurs besoins avant et durant la rentrée scolaire.

Ces marchés se caractérisent par la disponibilité de diverses fournitures et articles scolaires, proposés à des prix compétitifs, ainsi que par la mise à disposition des manuels scolaires pour les différents cycles d'enseignement, dans le but d'alléger les charges des parents et d'améliorer leur capacité à acquérir les besoins de leurs enfants dans des conditions appropriées.

La même source a souligné que cette initiative contribue également à soutenir et promouvoir la production locale, notamment au regard de la disponibilité et de la qualité des produits nationaux.

RR

COMMERCE UE-AFRIQUE

MATIÈRES PREMIÈRES CONTRE PRODUITS FINIS OU LE COÛT DE LA DÉPENDANCE AFRICAINE

L'Union européenne est le premier partenaire commercial des pays africains. En fin août, la Commission européenne a publié son rapport sur le suivi du commerce agroalimentaire, permettant de dresser un bilan complet des échanges du bloc avec ses principaux partenaires africains au premier semestre 2026.

Par Rihab Taleb

Les chiffres des six premiers mois de l'année 2026 confirment à quel point les économies africaines subissent la volatilité des cours mondiaux. La baisse des prix du cacao a lourdement pesé sur la valeur des exportations agroalimentaires de plusieurs poids lourds du continent. À titre d'exemple, les importations de l'UE en provenance de la Côte d'Ivoire ont reculé de 19 %, soit de 942 millions d'euros, entre janvier et juin 2026, pour s'établir à 4,11 milliards d'euros. Le mouvement est encore plus marqué pour le Nigeria et le Cameroun, dont les ventes agroalimentaires à l'UE ont diminué de 46 % (-567 millions d'euros) et de 43 % (-536 millions d'euros), tandis que la Guinée affiche une chute de 94 % (-250 millions d'euros). À l'échelle globale, la catégorie « café, thé, cacao et épices » a enregistré la plus forte contraction pour l'UE, avec une baisse de 17 % (-3,6 milliards d'euros). La Commission européenne souligne que ce recul provient principalement de la chute de 26 % des prix du cacao, qui a réduit la valeur des



importations de 3 milliards d'euros, alors que les volumes n'ont baissé que de 3 %. Autrement dit, les producteurs africains fournissent un volume de travail identique, mais perçoivent des revenus fortement réduits à cause de règles de marché fixées en Occident.

C'est ici que réside le cœur de l'inégalité économique. Des pays comme la Côte d'Ivoire ou le Ghana fournissent aux usines européennes des tonnes de fèves de cacao brutes, cultivées et récoltées par des millions

de petits planteurs. Une fois arrivées en Europe, ces matières premières sont transformées en tablettes de chocolat ou en confiseries de luxe. Le pays producteur ne peut ensuite racheter ces produits qu'à des tarifs élevés. L'Afrique vend sa matière première au rabais, faute d'infrastructures industrielles suffisantes pour tout transformer sur place, et réimporte le produit fini au prix fort. Toute la valeur ajoutée, les emplois qualifiés et la création de richesse profitent ainsi à l'Europe.

La Côte d'Ivoire reste le principal fournisseur africain de l'UE (4,11 milliards d'euros), suivie de notre voisin de l'ouest (2,46 milliards d'euros, en hausse de 1 %) et de l'Égypte (1,63 milliard d'euros). Du côté des achats faits à l'Europe, le Maroc occupe la première place des marchés africains cités, avec 1,72 milliard d'euros de produits importés de l'UE, malgré un recul de 10 %. L'Égypte se distingue quant à elle par une double progression : ses exportations vers l'UE ont atteint 1,63 milliard d'euros (+11 %), tandis que ses importations en provenance du bloc européen ont bondi de 28 % pour s'établir à 1,26 milliard d'euros, portées principalement par des achats de blé.

Ce deal commercial n'est après tout ni égal ni juste. Les pays africains ne sortent pas gagnants de ce partenariat, car le système repose sur un déséquilibre structurel permanent. D'un côté, l'Europe s'approprie les matières premières et les ressources agricoles de l'Afrique à bas coût en profitant de la faiblesse industrielle du continent. De l'autre, elle revend à ces mêmes pays ces ressources transformées sous forme de produits finis onéreux. Tant que l'Afrique restera cantonnée au rôle de simple exportatrice de matières brutes sans industrialisation massive sur son propre sol, ce commerce restera inégalitaire et maintiendra les nations productrices dans une dépendance alarmante.

R.T

RIZ MALGACHE

ENTRE PRODUCTION LOCALE ET PRESSION IMPORTÉE

Par Saïd Slimani

À Madagascar, le riz occupe une place centrale, à la fois dans l'assiette des habitants et dans l'économie du pays. Troisième producteur africain de cette céréale, derrière le Nigeria et l'Égypte, l'île repose en grande partie sur cette culture pour nourrir sa population et faire tourner une part non négligeable de son tissu économique. Au-delà de l'enjeu alimentaire, la riziculture soutient des communautés rurales entières, en procurant des revenus et des emplois à des milliers de familles paysannes. Pourtant, ce secteur stratégique traverse aujourd'hui une passe difficile, secoué par un afflux massif de riz venu de l'étranger. Depuis plusieurs mois, les acteurs de la filière locale tirent la sonnette d'alarme. Les importations de riz connaissent une progression fulgurante, qui menace directement les débouchés des producteurs malgaches. Face à cette situation préoccupante, l'Agence nationale de la mesure des résultats et de l'analyse des politiques publiques (ANMCC) a décidé de réagir. Le 31 août dernier, elle a officiellement lancé une enquête de sauvegarde portant sur plusieurs catégories de riz importé. Cette décision a été notifiée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) le 2 septembre, conformément aux règles internationales en vigueur.

L'enquête couvre un large éventail de produits : riz décortiqué, riz semi-blanchi ou blanchi – qu'il soit poli, glacé ou non – ainsi que les brisures de riz. L'objectif, selon les dispositions de l'OMC, est de vérifier si la forte augmentation des volumes importés cause – ou risque de causer – un préjudice sérieux à la production nationale. Si les conclusions de l'enquête venaient à confirmer cette menace, Madagascar disposerait alors d'un levier pour agir. Elle pourrait instaurer des mesures protectrices temporaires, comme des droits de douane supplémentaires ou des contingentements, afin de freiner l'arrivée massive de riz étranger et de préserver sa filière domestique.

Les chiffres disponibles au lancement de la

procédure sont éloquentes. En l'espace d'un an, les quantités de riz importées par la Grande Île ont plus que triplé. Elles sont passées de 262 002 tonnes en 2024 à 800 812 tonnes en 2025. Cette envolée spectaculaire intervient dans un contexte où les performances de l'agriculture locale se sont nettement dégradées. Selon les données communiquées par l'ANMCC, entre 2023 et 2025, la production nationale a chuté de 25,6 % et les ventes de 25,4 %. Dans le même temps, le taux d'utilisation des capacités de production a reculé de façon dramatique, passant de 35 % à 24 %. Ces indicateurs montrent une filière en souffrance, qui peine à écouler sa récolte et à rentabiliser ses outils.

La procédure ouverte par l'ANMCC suit un calendrier précis. Toutes les parties prenantes – importateurs, exportateurs, représentants de la filière ou toute autre personne concernée – disposent d'un délai de trente jours à compter de la publication officielle de l'avis d'ouverture pour se manifester et faire valoir leurs arguments. Les questionnaires officiels devront, quant à eux, être renvoyés dans un délai de trente jours ouvrables suivant leur réception. L'agence peut également organiser des auditions publiques, soit à la demande des intéressés, soit de sa propre initiative, afin d'entendre directement les acteurs du secteur.

Cette enquête s'inscrit dans une équation délicate pour les autorités malgaches. D'un côté, elles affichent clairement leur volonté de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des importations alimentaires, afin de renforcer la souveraineté agricole et de protéger les revenus des riziculteurs. De l'autre, elles doivent composer avec une réalité contraignante : la production locale ne parvient pas encore à couvrir l'intégralité des besoins du marché, surtout en période de soudure, juste avant la nouvelle récolte. Cette tension est illustrée par l'épisode récent de la taxation. Une mesure prévue dans la Loi de finances rectificative pour 2026 prévoyait d'appliquer 20 % de droits de douane sur le riz de luxe importé, avec en plus une TVA de 5 %. Pourtant, cette disposition a été suspendue

provisoirement dès le mois d'août. Le ministère du Commerce a justifié ce revirement en expliquant que l'offre locale restait insuffisante pour répondre à la demande, en particulier à l'approche de la période critique de soudure, où les stocks nationaux sont au plus bas.

Malgré ces difficultés, des signes d'amélioration se font jour. Selon les dernières prévisions de la filière, relayées par le média local Midi Madagasikara en juillet dernier, la production de paddy pour l'année 2026 pourrait atteindre 5,17 millions de tonnes, contre 4,68 millions de tonnes en 2025. Cette hausse, si elle se confirme, serait une bonne nouvelle pour le pays. Elle pourrait contribuer à réduire le recours aux importations et à mieux équilibrer l'offre et la demande sur le marché intérieur. Toutefois, elle comporte aussi un risque : si les importations restent à des niveaux très élevés, l'excédent de riz local pourrait avoir du mal à trouver preneur, ce qui accentuerait encore les difficultés d'écoulement pour les producteurs.

Les projections internationales, quant à elles, ne sont pas très optimistes. Dans son rapport mensuel sur les marchés céréaliers mondiaux, publié en août, le Département américain de l'Agriculture anticipe une nouvelle progression des achats malgaches de riz blanchi. Selon ses calculs, ces importations devraient augmenter de près de 6 % sur l'ensemble de l'année 2026, pour atteindre environ 850 000 tonnes. Ce chiffre, s'il se réalise, placerait Madagascar devant un double défi : continuer à soutenir ses riziculteurs pour qu'ils augmentent leur production et améliorent leur compétitivité, tout en gérant un flux d'importations qui, bien que nécessaire dans l'immédiat, ne doit pas étouffer le travail et les investissements des agriculteurs locaux.

Au fond, c'est tout l'équilibre du système agricole malgache qui est en jeu. Le pays doit trouver une voie étroite entre, d'une part, la protection de sa filière rizicole, véritable pilier social et économique, et d'autre part, la nécessité de garantir à sa population un accès régulier et abordable à cette denrée de première nécessité.

S.S

VIOLATIONS DU DROIT INTERNATIONAL EN PALESTINE ET AU LIBAN

VOLKER TÜRK APPELLE À Y METTRE FIN

Volker Türk, titulaire du poste de Haut-commissaire des Nations unies pour les droits fondamentaux, a exigé ce lundi que cessent immédiatement les infractions au droit des gens tant en Palestine qu'au Liban, tout en s'opposant à l'ancrage définitif de la présence sioniste sur les territoires palestiniens.

Par Yacine Boudali

Devant l'assemblée réunie pour la 63e session du Conseil des droits de l'homme, à Genève, le dignitaire onusien a constaté la persistance des affrontements dans la bande de Ghaza, en dépit de la trêve instaurée depuis octobre 2025. Il a précisé que plus de 1 300 Palestiniens ont péri sous les frappes sionistes après l'entrée en vigueur de cet accord.

Il s'est par ailleurs inquiété de la dégradation dramatique des conditions de vie dans ce territoire, relevant que les convois humanitaires se heurtent encore à

des obstacles majeurs. De plus, il a fait part de son trouble devant les projets évoquant un exode forcé de l'intégralité des habitants de Ghaza, ainsi que devant les propos tenus par certains responsables sionistes vis-à-vis de la population palestinienne.

« La communauté planétaire doit intensifier ses actions pour asseoir une paix qui dure », a-t-il lancé avec fermeté.

Il a particulièrement stigmatisé la progression, en Cisjordanie occupée, de ce qu'il qualifie de dynamique d'annexion menée par les autorités sionistes, malgré l'avis rendu par la Cour internationale de Justice. Il a exhorté les na-

tions à adopter des dispositions concrètes pour contrecarrer la solidification de l'emprise coloniale sur les espaces réservés aux Palestiniens dans l'optique de la co-existence de deux États.

En ce sens, il a invité les gouvernements à interrompre tout transfert d'armement vers l'entité sioniste dès lors que celui-ci pourrait faciliter des transgressions du droit des peuples, et a enjoint les firmes privées à renoncer à toute activité commerciale profitant aux implantations illégales dans les zones sous occupation.

Quant au Liban, Volker Türk a requis des forces sionistes qu'elles renoncent aux offensives

visant les non-combattants et les infrastructures civiles, en rappelant les devoirs imposés par le droit humanitaire international.

Au fil de son propos, il a souligné que la sauvegarde des populations civiles et le respect de la légalité internationale doivent demeurer au cœur des dispositifs de réponse face aux conflits qui ébranlent encore la région.

Selon lui, la récurrence des violences en Palestine et au Liban traduit de manière plus vaste l'affaiblissement général des normes humanitaires et des garanties fondamentales dans divers foyers de tension à travers le monde.

Y.B

TENSION

L'IRAN MET EN GARDE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE CONTRE TOUTE INTERVENTION MILITAIRE DANS LE DÉTROIT D'ORMUZ

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaï, a mis en garde lundi la République de Corée contre le maintien d'une présence militaire ou la participation à des opérations dans le détroit d'Ormuz.

M. Baghaï a formulé cet avertissement dans un post sur X après que Séoul a déclaré vendredi qu'elle examinait ses options, y compris des mesures militaires, pour soutenir la "liberté de navigation" dans le détroit d'Ormuz.

Il a rappelé que les relations entre l'Iran et la République de

Corée ont une histoire de plus de 64 ans et que les liens bilatéraux se sont constamment développés sur la base du respect mutuel, tandis que l'Iran attache une grande importance à ses relations amicales avec la République de Corée.

Il a noté que le peuple iranien se défendait actuellement contre les "actions agressives" des Etats-Unis.

"A l'heure où le peuple iranien répond résolument aux crimes de guerre américains contre les femmes et les enfants, tout autre pays maintenant une présence militaire ou participant à des opéra-

tions dans le golfe Persique et le détroit d'Ormuz ne peut être considéré que comme un soutien direct aux auteurs de l'agression, et cela entraînera de graves conséquences", a-t-il souligné.

Dans un autre post sur X tôt lundi, M. Baghaï a indiqué que le détroit d'Ormuz était "grand ouvert" jusqu'au 28 février, date à laquelle les Etats-Unis et Israël ont attaqué l'Iran.

Il a mentionné que Washington avait "déchaîné une guerre illégale et barbare dans la région et perturbé le flux normal du transport ma-

ritime commercial", avec des pétroliers à l'arrêt, des échanges commerciaux perturbés et des prix à l'énergie qui se sont envolés.

Après que les Etats-Unis et Israël ont lancé cette guerre contre l'Iran, Téhéran a restreint le passage des navires à travers le détroit, tandis que les forces américaines ont imposé un blocus naval visant les navires se rendant dans les ports iraniens ou en provenance des zones côtières.

RI

LIBAN

LES FRAPPES ISRAËLIENNES FONT 11 MORTS ET 5 BLESSÉS DANS LE SUD

Au moins onze personnes ont été tuées et cinq autres blessées lundi matin dans des frappes aériennes israéliennes dans le sud du Liban, selon l'Agence nationale d'information libanaise (ANI). L'ANI a rapporté qu'une frappe aérienne israélienne avait détruit un immeuble résidentiel de trois étages à Kfar Remmane. Des équipes de secours des organisations sanitaires locales se sont rendues sur les lieux et ont récupéré les corps de neuf personnes, dont deux nourrissons, tandis que cinq autres personnes ont été blessées.

Par ailleurs, deux secouristes des Scouts Risala islamiques ont été tués par une frappe de drone israélienne dans la ville, a indiqué l'ANI.

Ces faits surviennent dans un contexte de tensions persistantes à la frontière libano-israélienne, malgré un accord-cadre signé par le Liban et Israël fin juin et plusieurs cycles de pourparlers sur les dispositifs de sécurité le long de la frontière.

RI

YÉMEN

LES COMBATS S'INTENSIFIENT ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES HOUTIS

Les forces du gouvernement yéménite ont lancé lundi une offensive majeure contre les Houthis dans le nord du Yémen, ouvrant un nouveau front visant à détourner les forces houthies d'une campagne qui s'intensifie dans l'ouest du pays, a déclaré à Xinhua un responsable militaire gouvernemental.

Appuyées par des véhicules blindés, les forces gouvernementales ont commencé à avancer vers la base militaire d'Al-Labanat, tenue par les Houthis, à l'est d'Al-Hazm, la capitale provinciale de Jawf, et encerclaient l'installation alors que les combats faisaient rage, a indiqué ce responsable sous couvert d'anonymat.

L'assaut terrestre a suivi une série de frappes aériennes sur la base au cours des dernières 48 heures, qui ont détruit un centre de commandement et de contrôle houthi ainsi que des dépôts d'armes, affaiblissant les défenses du groupe sur place, a-t-il ajouté.

Le responsable a ajouté que l'opération visait à contraindre les Houthis à détourner des forces de la province du sud-ouest de Taiz et de la province voisine de Hodeidah, sur la mer Rouge, où quatre jours de combats intenses ont fait au moins 117 morts des deux côtés.

Une source militaire houthie a toutefois affirmé que les forces gouvernementales n'étaient pas parvenues à réaliser des avancées significatives à Jawf après avoir rencontré

une résistance acharnée, ajoutant que de violents combats se poursuivaient.

Cette offensive dans le nord intervient alors que les Houthis mènent une campagne militaire dans l'ouest du Yémen visant à couper les routes clés reliant Taiz au port de Mocha, tenu par le gouvernement, sur la mer Rouge, et à avancer vers des zones proches du détroit stratégique de Bab el-Mandeb.

Le détroit de Bab el-Mandeb constitue un goulot d'étranglement maritime crucial reliant le golfe d'Aden à l'extrémité sud de la mer Rouge, formant une artère indispensable pour les expéditions énergétiques mondiales et le commerce international à destination et en provenance du canal de Suez.

Cette dernière escalade marque certains des combats terrestres les plus intenses dans l'ouest du Yémen depuis plusieurs années, suscitant des inquiétudes quant à un retour plus large à des hostilités de grande ampleur après des années d'accalmie relative sur de nombreux fronts du pays.

Le Yémen est plongé dans un conflit depuis fin 2014, lorsque les Houthis ont pris Sanaa et une grande partie du nord du Yémen, ce qui a incité une coalition menée par l'Arabie saoudite à intervenir l'année suivante en soutien au gouvernement yéménite reconnu par la communauté internationale.

RI

NIGERIA

AU MOINS 10 MORTS ET 40 PERSONNES ENLEVÉES PAR DES HOMMES ARMÉS

Au moins 10 personnes ont été tuées et 40 autres enlevées par des hommes armés dans un village de l'Etat de Sokoto, dans le nord-ouest du Nigeria, ont indiqué lundi les autorités.

"Des bandits armés (...) ont tué au moins

10 personnes" et en ont enlevé "au moins 40" lors d'un raid dimanche dans la ville de Tofa, dans le district de Rabah de l'Etat de Sokoto (nord-ouest), ont précisé les mêmes source.

A rappeler que le mois dernier, une tren-

taine de personnes ont été tuées lors d'une attaque perpétrée par des hommes armés contre la ville d'Ungushi, dans le district de Kebbe (Etat de Sokoto), selon les autorités locales.

RI

RISQUE EXISTENTIEL LIÉ À L'IA L'ONU RÉCLAME UNE GOUVERNANCE MONDIALE RAPIDE

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a tiré la sonnette d'alarme face à la montée en puissance de l'intelligence artificielle. À l'ouverture de la 63e session du Conseil des droits de l'homme, hier lundi à Genève, il a exhorté les États et les entreprises à instaurer des garde-fous solides, estimant qu'une IA avancée qui échapperait au contrôle humain pourrait représenter une menace directe pour l'humanité.

Par Yakout Abina

À l'ouverture de la 63e session du Conseil des droits de l'homme, hier, Volker Türk, Haut-Commissaire de l'ONU, a affirmé que l'intelligence artificielle avancée « pourrait faire peser un risque existentiel sur l'humanité ». L'alerte, lancée depuis Genève, vise à accélérer la mise en place d'une gouvernance mondiale capable d'encadrer des technologies dont la puissance inquiète chercheurs et régulateurs.

Dans son discours, le Haut-Commissaire a évoqué des scénarios où des systèmes d'IA sortent de leur



environnement de test ou manipulent leurs propres développeurs pour éviter d'être désactivés. « Une IA trop puissante est une IA dangereuse », a-t-il insisté, appelant à instaurer des garanties solides de sûreté et de sécurité « avant qu'il ne soit trop tard ». Il a également dénoncé la concentration du pouvoir entre les mains de quelques acteurs technologiques. « Une poignée d'hommes détient un pouvoir quasi illimité sur l'IA, dont on nous répète à l'envi qu'elle possède une puissance de calcul inimaginable. Ils parlent de liberté, mais à y regarder de plus près, il s'avère qu'il ne s'agit

guère que de la liberté d'exploiter nos données », a-t-il fustigé.

Les dérives ne sont plus théoriques. Les derniers modèles génératifs ont montré des comportements inquiétants mensonges, manipulations, menaces. En juillet, des agents d'OpenAI ont quitté leur environnement confiné pour pénétrer spontanément la plateforme Hugging Face, cherchant à contourner un test. Des incidents similaires ont été rapportés par Anthropic ou Alibaba, nourrissant les craintes d'une communauté scientifique confrontée à des modèles de plus en plus difficiles à contrôler. Face à ces si-

gnaux, Volker Türk entend écrire aux entreprises du secteur pour les exhorter à « réduire les risques dès maintenant ». Il plaide pour des « lignes rouges communes » entre pays hébergeant des systèmes d'IA et ceux impliqués dans leurs chaînes d'approvisionnement. Le Haut-Commissaire réclame une vérification indépendante et une coopération renforcée sur la sécurité, tout en soulignant les impacts de l'IA sur l'emploi, la démocratie et l'environnement. Il déplore que la reconnaissance de la nécessité d'encadrer l'IA ne se traduise pas en mesures concrètes. « Plus la régulation tarde, plus les grandes entreprises technologiques en tirent avantage », a-t-il averti. Quelques initiatives sont saluées dont la Commission européenne, qui avance sur la responsabilité des plateformes, ou la Corée du Sud, qui a instauré une gouvernance spécifique. Mais ces efforts restent fragmentés.

Volker Türk partage les inquiétudes d'acteurs du secteur selon lesquelles l'IA avancée pourrait représenter une menace existentielle. Son appel s'inscrit dans un contexte de multiplication des incidents et d'une course mondiale à l'innovation, où la sécurité peine à suivre le rythme. Pour l'ONU, l'urgence est désormais claire : instaurer une gouvernance internationale avant que l'intelligence artificielle ne franchisse un seuil irréversible.

Y.A

WIKIPÉDIA SOUS PRESSION SALARIÉS ET BÉNÉVOLES MENACENT DE FAIRE GRÈVE

Vote sous supervision fédérale, cabinet d'avocats spécialisé, bénévoles prêts au débrayage : l'encyclopédie libre traverse un conflit social très classique, et très américain. Le résultat du scrutin pourrait redessiner les rapports de force au sein de la fondation.

Wikipédia approche de ses 25 ans, et sa fondation n'avait jamais connu pareille rentrée. Les salariés américains de la Wikimedia Foundation, qui emploie environ 700 personnes dans 44 pays, étaient appelés à voter sur la création d'un syndicat. Le dépouillement s'est tenu le 3 septembre à San Francisco, sous l'égide du régulateur américain du travail, et le résultat n'avait pas encore été rendu public à l'heure où nous écrivions ces lignes.

Comment l'encyclopédie s'est offert un conflit social très américain

Le syndicat Wiki Workers United s'est constitué au début de l'année, côté américain comme côté britannique. La dissolution, le 20 mai, de l'équipe Community Tech (cinq ingénieurs et un manager, auteurs d'outils très utilisés par les contributeurs) a mis le feu aux poudres. Les demandes de reconnaissance ont suivi : le 24 juin au Royaume-Uni avec le syndicat CWU, puis en juillet aux États-Unis avec le CWA, fortes d'une « majorité écrasante » de cartes d'adhésion signées, selon les organisateurs.

La réponse de la direction a douché les espoirs d'un accord à l'amiable. Le 27 juillet, la fondation a refusé la reconnaissance volontaire du syndicat et exigé un scrutin officiel, tout en s'attachant les ser-

vices de LittlerMendelson, cabinet américain dont la spécialité s'appelle pudiquement « accompagnement des relations sociales » (comprendre : aider les employeurs à contenir les syndicats). Les bulletins sont partis par courrier le 11 août. Pour une organisation qui vit du récit de sa propre vertu, l'image est rude.

Pourquoi les bénévoles menacent de tout débrancher

Plus de 800 contributeurs bénévoles (près de 1 200 fin juillet, selon le décompte syndical) ont par ailleurs signé un engagement de grève de solidarité lancé par l'administratrice Tamzin Hadasa Kelly : si Wiki Workers United appelle au débrayage, ils cesseront de contribuer. Une deuxième armée, que la fondation ne paie pas et ne contrôle pas davantage. Parmi les pistes évoquées figurent le blocage des bandeaux d'appels aux dons et la réduction de la maintenance des pages. Les salariés entretiennent la tuyauterie, les bénévoles écrivent l'encyclopédie : il suffit qu'une des deux populations croise les bras pour que l'édifice tangué.

Le cofondateur Jimmy Wales a bien promis de prendre enfin au sérieux les besoins de la communauté, sans convaincre grand monde.

L'enjeu dépasse pourtant la cuisine interne : les dons constituent l'essentiel des ressources de la fondation, et la maintenance bénévole conditionne la fiabilité de pages consultées chaque jour par des millions de francophones. Un gel des bandeaux en pleine campagne de fin d'année ferait très mal au portefeuille de l'organisation.

R.S.H.T

1,5 MILLION DE VOITURES PRODUITES CHAQUE ANNÉE EN EUROPE LA CHINE VA MULTIPLIER SA PRODUCTION PAR 16

Les marques chinoises entendent casser la baraque en produisant massivement sur le sol européen. Des géants comme BYD, Jaecoo, Omoda, Leapmotor, Geely et Zeekr envisagent de produire 1,5 million de véhicule chaque année.

Est-ce que les carottes sont cuites pour les marques européennes ? Les Chinois envisagent très sérieusement d'augmenter massivement leur production en Europe afin d'esquiver les taxes et bénéficier éventuellement des mêmes aides à l'achat que les modèles fabriqués localement. Et quand ils parlent d'augmentation, ils entendent par-là passer de 90 000 à près de 1,5 million de véhicules produits d'ici 2035, soit un volume multiplié par 16.

L'objectif paraît himalayesque et pourtant, on sait désormais qu'il ne faut surtout pas sous-estimer les Chinois. Cette année, des géants comme BYD, Leapmotor et Chery devraient fabriquer environ 90 000 modèles en Europe dans des usines en cours de construction ou déjà existantes. C'est encore peu, mais le cabinet Global Mobility estime que ce chiffre passera la barre du million en 2030 pour finalement atteindre les 1,5 million en 2035.

L'arme fatale de l'Union Européenne pour freiner l'invasion des usines chinoises

Un boulevard semble donc se présenter aux marques chinoises, qui n'attendent que cela. Sauf que les législateurs européens posent une condition inédite qui pourrait perturber leurs plans. Si fabriquer en Europe semble très facile, il ne faudra pas uniquement assembler des pièces chinoises, mais aussi des éléments européens afin de travail-

ler avec les fournisseurs locaux. Ce nouvel obstacle bénéficiera ainsi à l'Europe qui pourra renforcer sa production.

Bien sûr, l'idée n'est pas de forcer les Chinois à utiliser uniquement des pièces européennes, loin de là. Mais un pourcentage minimal d'éléments locaux devra certainement être respecté afin de pouvoir produire en Europe. Les détails seront connus ultérieurement. Selon l'économiste Sander Tordoir, sans cette règle, « le risque principal serait que la Chine ouvre des usines n'assemblant que des pièces chinoises ».

BYD, Leapmotor, Chery : où s'implantent les géants chinois sur le sol européen ?

Il conclut en affirmant alors que « la plus-value économique serait minime pour les Européens ». Où en sont concrètement les Chinois ? BYD inaugurera bientôt une usine en Hongrie et lorgne déjà sur l'Espagne pour un second lieu d'assemblage européen. Franchement aidé par Stellantis, Leapmotor bénéficiera pour sa part d'un accès privilégié à l'usine Stellantis de Saragosse en Espagne pour y fabriquer ses modèles.

Jaecoo et Omoda, eux, sont en avance en construisant d'ores et déjà quelques véhicules en Espagne. Geely, de son côté, vise la ville de Valence via son partenariat avec Ford. Si éviter les taxes permettra de vendre en théorie moins cher, l'intégration de pièces européennes, elle, est plus coûteuse, ce qui pourrait finalement amortir la baisse de prix initialement espérée. Les marques chinoises devront donc sortir les calculatrices pour voir si le jeu en vaut la chandelle.

...R.S.H.T

GESTES QUOTIDIENS

UTILISER UN MICRO ONDES EST-IL DANGEREUX ?

Réchauffer un plat au four à micro-ondes est généralement sûr, à condition d'utiliser un appareil en bon état, des récipients adaptés et de respecter quelques précautions simples. La réputation du micro-ondes comme appareil « dangereux » vient surtout de confusions entre plusieurs phénomènes : les ondes utilisées, la radioactivité, le risque lié aux récipients et celui, bien réel, d'un chauffage alimentaire irrégulier.

Par Yousra Dali

Contrairement à certaines idées reçues, un four à micro-ondes ne produit pas de radioactivité. Il utilise des ondes électromagnétiques, généralement à une fréquence d'environ 2,45 GHz, pour mettre en mouvement certaines molécules présentes dans les aliments, notamment celles de l'eau. Cette agitation produit de la chaleur.

Il s'agit donc d'un phénomène comparable, dans son principe général, à l'utilisation d'autres formes d'énergie électromagnétique, mais avec un mode de fonctionnement particulier. Les micro-ondes sont des rayonnements non ionisants : elles ne disposent pas de l'énergie nécessaire pour provoquer directement les modifications de l'ADN associées aux rayonnements ionisants comme les rayons X ou les rayons gamma.

L'idée selon laquelle un plat « irradié » deviendrait radioactif après quelques minutes au micro-ondes est donc fausse. Une fois l'appareil arrêté, il n'y a pas de rayonnement résiduel dans la nourriture.

Pourquoi les aliments chauffent-ils ?

Le fonctionnement repose principalement sur l'interaction des micro-ondes avec les molécules polaires, notamment l'eau. Sous l'action du champ électromagnétique qui varie rapidement, ces molécules sont mises en mouvement, ce qui contribue à l'échauffement de l'aliment.

Cela explique également pourquoi tous les aliments ne chauffent pas exactement de la même manière. Leur composition, leur teneur en eau, leur forme et leur densité influencent la manière dont l'énergie est absorbée.

Le chauffage n'est donc pas toujours parfaitement homogène. Un plat peut être brûlant à certains endroits et encore froid à d'autres. Ce phénomène constitue l'une des principales précautions à prendre, notamment lorsqu'il s'agit de réchauffer des aliments contenant de la viande, des œufs ou des préparations destinées aux enfants.

Le véritable problème : le chauffage inégal

Le risque le plus concret lié au micro-ondes n'est pas la prétendue « contamination » par les ondes, mais la température insuffisante de certaines parties du repas.

Lorsqu'un plat contenant des aliments périssables a été conservé au



réfrigérateur, certaines zones peuvent rester relativement froides alors que d'autres sont très chaudes. Des micro-organismes éventuellement présents peuvent ainsi ne pas être suffisamment éliminés.

Pour limiter ce problème, il est préférable de mélanger ou de retourner les aliments lorsque cela est possible, de couvrir le plat avec un couvercle adapté et de laisser reposer quelques instants après le chauffage. Pour les préparations épaisses, il peut également être utile de les chauffer progressivement plutôt que d'utiliser une puissance maximale pendant une très courte période.

Il faut surtout éviter de considérer un aliment comme suffisamment chaud simplement parce que son récipient est brûlant. La température du contenant ne reflète pas nécessairement celle du cœur du plat.

Les récipients sont-ils dangereux ?

C'est ici que se trouve une autre partie importante des inquiétudes. Tous les récipients ne sont effectivement pas adaptés au micro-ondes.

Le verre et certaines céramiques conçues pour supporter la chaleur conviennent généralement bien. Les récipients spécifiquement prévus pour le micro-ondes constituent également une solution sûre.

En revanche, certains plastiques peuvent poser problème, surtout lorsqu'ils ne sont pas conçus pour être chauffés. Sous l'effet de températures élevées, certains matériaux peuvent se dégrader ou favoriser le transfert de substances vers les aliments. Il est donc préférable d'utiliser des récipients portant une indication explicite de compatibilité avec le micro-ondes.

Les vieux emballages alimentaires, les barquettes à usage unique et certains contenants en plastique destinés

uniquement à la conservation froide ne devraient pas être utilisés systématiquement pour réchauffer des aliments.

Et le plastique alimentaire ?

La question est souvent résumée à tort par « le plastique au micro-ondes est cancérigène ». La réalité est plus nuancée.

Tous les plastiques ne sont pas identiques. Certains sont fabriqués pour supporter le chauffage et sont soumis à des exigences réglementaires concernant leur utilisation au contact des aliments. D'autres ne sont pas destinés à être chauffés.

La règle la plus simple consiste donc à suivre les indications du fabricant et à privilégier les récipients en verre ou en céramique lorsqu'on souhaite éviter toute incertitude.

Il est également déconseillé de chauffer un récipient en plastique fortement déformé, rayé ou détérioré.

Peut-on mettre du métal ?

En règle générale, il ne faut pas mettre de métal dans un micro-ondes, sauf si le fabricant de l'appareil indique expressément qu'un élément métallique particulier peut être utilisé.

Le métal peut réfléchir les micro-ondes et provoquer des étincelles dans certaines configurations. Le problème concerne notamment les objets métalliques fins, les feuilles d'aluminium mal utilisées ou les récipients comportant des décorations métalliques.

Il ne faut donc pas confondre cette précaution avec une prétendue dangerosité générale des micro-ondes : c'est avant tout une question de fonctionnement de l'appareil et de risque d'arc électrique ou d'incendie.

Attention aux aliments qui peuvent exploser

Certains aliments présentent un risque particulier lorsqu'ils sont chauffés au micro-ondes.

Un œuf entier avec sa coquille, par exemple, peut accumuler de la vapeur et éclater. Certains aliments dont la peau est intacte, comme des pommes de terre ou certaines saucisses, peuvent également accumuler de la pression s'ils ne sont pas percés.

Les liquides méritent eux aussi une attention particulière. De l'eau ou une autre boisson peut parfois être chauffée au-delà de son point d'ébullition apparent sans former immédiatement de grosses bulles. Un mouvement brusque ou l'introduction d'un objet peut alors provoquer une ébullition brutale et entraîner des brûlures.

Il faut donc manipuler avec prudence les récipients contenant des liquides très chauds.

Le micro-ondes détruit-il les nutriments ?

Là encore, l'idée selon laquelle le micro-ondes « détruirait tous les nutriments » ne correspond pas à la réalité.

Comme toute méthode de cuisson ou de chauffage, le micro-ondes peut modifier certains nutriments sensibles à la chaleur. Mais cela dépend surtout de la température atteinte, de la durée du chauffage et de la quantité d'eau utilisée.

Dans certains cas, une cuisson rapide au micro-ondes avec peu d'eau peut même permettre de mieux préserver certains nutriments qu'une cuisson longue dans une grande quantité d'eau. Il n'est donc pas scientifiquement justifié de présenter le micro-ondes comme intrinsèquement plus destructeur pour la valeur nutritionnelle des aliments.

Alors, faut-il avoir peur du micro-ondes ?

Non, pas lorsqu'il est utilisé normalement. Un four à micro-ondes en bon état, correctement entretenu et utilisé conformément aux instructions du fabricant est considéré comme un moyen sûr de chauffer les aliments.

Les précautions essentielles sont relativement simples : utiliser des récipients adaptés, éviter les matériaux non prévus pour le chauffage, ne pas introduire de métal sans indication du fabricant, mélanger les plats lorsque cela est nécessaire, respecter les temps de repos et manipuler avec prudence les aliments et liquides très chauds.

Il faut également vérifier régulièrement l'état de la porte et de ses joints. Si celle-ci est fortement endommagée ou si l'appareil présente un dysfonctionnement important, mieux vaut cesser de l'utiliser jusqu'à sa vérification.

En définitive, le danger du micro-ondes est largement exagéré lorsqu'on parle de radioactivité ou de toxicité intrinsèque des ondes. Les risques réels sont beaucoup plus ordinaires : brûlures, récipients inadaptés, chauffage irrégulier, surchauffe de certains aliments ou mauvaise conservation du repas avant son réchauffage.

Le micro-ondes n'est donc ni un appareil miraculeux ni une machine dangereuse par nature. Comme tout équipement de cuisine, sa sécurité dépend surtout de la manière dont il est utilisé.

Tout cela est bien beau mais moi, je préfère une poêle et ou une casserole sur un feu doux pour réchauffer mes plats.

Y.D

POLLUTION

INCENDIES ET VAGUES DE CHALEUR MENACENT LA QUALITÉ DE L'AIR

Les incendies de forêt, de plus en plus intenses, et les vagues de chaleur menacent les efforts engagés pour améliorer la qualité de l'air et protéger la santé humaine, a alerté lundi l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Dans son rapport annuel sur la qualité de l'air et le climat, l'agence onusienne souligne l'étroite interaction entre pollution atmosphérique et changement climatique, appelant à des politiques coordonnées pour lutter contre ces deux phénomènes.

L'OMM estime que le réchauffement climatique, en favorisant des vagues de chaleur plus fréquentes et plus intenses ainsi que des incendies plus impor-

tants, complique la réalisation des objectifs internationaux en matière de qualité de l'air.

"Même une région où la qualité de l'air est bonne peut être fortement affectée par la pollution provenant des incendies de forêt", a expliqué Lorenzo Labrador, responsable scientifique à l'OMM, cité par des médias.

Le rapport met notamment en garde contre les particules fines PM2,5 et l'ozone troposphérique, associés à diverses maladies respiratoires et cardiovasculaires. Il préconise également de renforcer la surveillance de polluants encore insuffisamment suivis, notamment le carbone noir et les microplas-

tiques.

Selon l'OMM, les épisodes de chaleur extrême deviennent plus fréquents, plus intenses et plus longs avec le réchauffement de la planète.

Une étude citée dans le rapport estime que les épisodes extrêmes de pollution atmosphérique liés aux fumées des incendies ont triplé depuis les années 1990.

L'OMM appelle, dans ce contexte, à améliorer la surveillance de la qualité de l'air et à mieux coordonner les politiques de lutte contre la pollution et le changement climatique.

R.Env

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES ENFANTS SINISTRÉS D'ANNABA

COORDINATION ENTRE L'ÉDUCATION ET L'ACTION SOCIALE POUR UNE RENTRÉE SEREINE

Lundi, le directeur de l'Éducation d'Annaba, Mokhtar Laouamri, a déclaré que les élèves dont les familles ont subi les récents incendies dans la wilaya bénéficient, grâce à une concertation entre les services de l'Éducation et ceux de l'Action sociale, d'un appui psychologique et d'une aide matérielle à l'approche de la rentrée scolaire.

Par Halim Derdar

Selon lui, cette initiative s'inscrit dans le cadre des orientations émanant des plus hautes instances de l'État ainsi que des consignes du ministère de l'Éducation, qui veulent assurer aux jeunes concernés un accompagnement adapté et des conditions d'études favorables pour leur retour en classe. Il a ajouté que, toujours en lien avec la direction de l'Action sociale

et de la Solidarité, ces élèves, scolarisés dans les trois paliers d'enseignement, se verront remettre les effets scolaires indispensables pour la rentrée.

M. Laouamri a aussi souligné que ce dispositif de soutien couvre tout ce qui peut faciliter la reprise normale des cours, d'autant que les écoles du secteur, épargnées par les flammes, ont mis tout en œuvre pour bien accueillir les enfants et assurer un début d'année dans de bonnes dispositions.

À cet égard, le directeur a insisté sur la poursuite active des préparatifs dans les établissements, avant de rappeler que diverses dispositions ont été arrêtées pour que cette rentrée se déroule au mieux, tout particulièrement pour les élèves ayant vécu des situations difficiles liées aux incendies.



H.D

POUR L'HISTOIRE

UNE EXPOSITION CONSACRÉE À LA BATAILLE DE "DJEBEL MENAOUAR"

Une exposition consacrée à la bataille de "Djebel Menaouar" a été organisée lundi au Musée du Moudjahid de la wilaya de Mascara, à l'occasion de la commémoration du 69e anniversaire de cette bataille historique.

Organisée par le Musée en coordination avec la Direction des moudjahidine et des ayants droit, cette exposition présente des photographies, des articles de presse, d'anciens magazines et des ouvrages historiques retraçant les principaux faits de la bataille de "Djebel Menaouar", qui s'est déroulée le 5 septembre 1957.

Prévue sur trois jours, la manifestation comprend également l'exposition de publications, de brochures et de dépliants consacrés à cette bataille et à ses principaux chefs, notamment le chahid "Si Redouane".

La première journée a enregistré une forte affluence de jeunes issus d'associations locales et de la Fédération des Scouts musulmans algériens, ainsi que de plusieurs chercheurs spécialisés dans

l'histoire de la Révolution de libération nationale dans la région.

Un atelier historique destiné à faire connaître cette bataille est également programmé au profit des enfants inscrits à la bibliothèque du musée et des jeunes scouts musulmans algériens.

Le programme prévoit, en outre, la projection d'un court documentaire consacré à l'histoire de cette bataille, produit par le musée lui-même, selon les organisateurs.

La manifestation sera clôturée par une conférence intitulée "La bataille de Djebel Menaouar... des étapes héroïques des bataillons de l'Armée de libération nationale", qui sera animée par le président du conseil scientifique du Musée du Moudjahid de la wilaya et enseignant à l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, Mokhtar Bounagab.

Pour rappel, les faits de la bataille de "Djebel Menaouar" remontent au 5 septembre 1957. L'armée coloniale française avait alors lancé une

importante offensive, mobilisant des milliers de soldats, des dizaines d'avions, ainsi que des canons et des véhicules militaires.

Les moudjahidine de l'Armée de libération nationale, commandés par le moudjahid "Si Redouane", leur avaient fait face dans la région de "Djebel Menaouar", malgré leur infériorité en nombre et en armement, selon la Direction des moudjahidine et des ayants droit.

Cette bataille avait coûté la vie à 69 moudjahidine et à 10 habitants de la région, tandis que 23 autres personnes avaient été blessées, dont le chef du bataillon de l'Armée de libération nationale, "Si Redouane".

Les forces de l'armée coloniale française avaient, pour leur part, subi de lourdes pertes, avec 650 soldats tués et un nombre important de militaires blessés. Six avions avaient également été abattus et 17 autres endommagés, rappelle-t-on.

RC

LE CHEVAL À L'HONNEUR À TIARET

OUVERTURE D'UNE PREMIÈRE EXPOSITION NATIONALE DÉDIÉE AUX ARTS HIPPIQUES

La première édition de l'exposition nationale sur les arts hippiques a débuté, lundi au Centre équestre Emir Abdelkader de la ville de Tiaret, et se poursuivra pendant trois jours, a-t-on appris auprès du directeur du Tourisme, de l'Artisanat et des Métiers, Zouaoui Touab.

M. Touab a souligné que cette exposition, organisée à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, en collaboration avec plusieurs organismes, vise à promouvoir ce patrimoine national en le rapprochant des citoyens, notamment des jeunes et des enfants, tout en permettant aux artisans de commercialiser leurs produits.

De son côté, le président de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, Ahmed Belfodhil, a indiqué que 70 exposants, venus de 17 wilayas, participent à cet événement, aux côtés des artisans locaux. Ceux-ci s'emploieront à faire découvrir aux habitants de la wilaya les produits nationaux liés à l'équitation, mettant ainsi en valeur la richesse et la diversité de ce patrimoine. L'exposition offrira également aux artisans l'occasion d'échanger leurs connaissances et leur savoir-faire dans leur domaine d'activité.

Une variété de tenues portées par les cavaliers selon les différentes régions est proposée, à l'image du burnous, du mezell, de la ceinture, du khouff (chaussure), de la abaya, du pantalon "testifa", du gilet et de la "imara",

ainsi que des fusils anciens et modernes et autres équipements, mettant en valeur l'élégance du cavalier algérien.

Sont également exposés différents équipements destinés au cheval, notamment la selle, la bride et les accessoires décoratifs placés sur le front de l'animal, témoignant de l'attachement du cavalier à son cheval.

Le public visiteur pourra également participer à la confection de certains équipements dans le cadre d'ateliers vivants animés par les artisans, notamment la broderie du cuir de la selle, la confection des brides et des ceintures, ainsi que la couture de la djellaba et du burnous, en plus de la remise en état des fers à cheval.

Parallèlement à l'exposition, un concours de saut d'obstacles est organisé et une tente dédiée à la poésie a été dressée pour accueillir des poètes mettant en valeur le patrimoine culturel algérien lié à la fantasia à travers des poèmes traditionnels et contemporains.

L'exposition s'achèvera par l'annonce du meilleur produit artisanal et la remise d'une distinction à son créateur, ainsi que par la récompense des lauréats de la compétition sportive. Une excursion touristique sera ensuite organisée au profit des participants venus de l'extérieur de la wilaya, afin de leur faire découvrir l'ancien centre d'élevage de chevaux de "Chouchaoui", selon M. Belfodhil.

R.S

INCENDIES DE BOUIRA

DÉBUT DE REMISE DE DÉCISIONS D'INDEMNISATION AUX AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS

L'opération de remise de décisions d'indemnisation aux agriculteurs et éleveurs ayant subi des pertes de récolte et de bétail dans les incendies enregistrés dans la wilaya de Bouira, a débuté lundi, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Les premières décisions d'indemnisation ont été remises, au siège de la daïra de Kadiria, par les autorités locales aux agriculteurs et éleveurs ayant subi des pertes lors des derniers feux de forêts enregistrés dans les localités rurales de Beggas et Ghedioua, sur les hauteurs de Kadiria.

Les bénéficiaires ont tenu à saluer le soutien de l'Etat aux victimes de ces incendies.

L'opération d'indemnisation, qui intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se poursuivra jusqu'à l'indemnisation de tous les agriculteurs et éleveurs touchés par les feux de forêts.

R.S

ACTUALITÉS SPORTIVES

UN NOUVEL ÉLAN POUR LA NATATION ORANAISE
TROIS PISCINES OUVERTES AUX CLUBS
POUR LA SAISON 2026-2027

À l’approche de la saison 2026-2027, la Ligue de wilaya des sports aquatiques d’Oran a annoncé l’ouverture de trois piscines aux clubs locaux. Une décision cruciale, visant à offrir de meilleures conditions d’entraînement et à favoriser la progression des jeunes talents.

Par Hamida Indja

La Ligue a confirmé, lundi, que ces infrastructures sont désormais accessibles aux clubs nautiques de la wilaya, en vue du lancement de la prochaine saison sportive.

Cette mesure permet aux équipes de renouer progressivement avec les bassins. Elle entend garantir des conditions d’entraînement optimales aux clubs les plus performants comme aux équipes de compétition, tout en réduisant la pression sur les terrains et salles de sport.

Selon la même source, cette initiative facilitera l’élaboration de programmes d’entraînement adaptés aux échéances de la nouvelle saison.

La Ligue a saisi cette opportunité pour remercier la Direction de la jeunesse et des sports d’Oran, la Direction du complexe sportif Miloud-Hadefi, ainsi que les responsables des diverses structures, pour leur soutien et leur collaboration avec les associations et clubs.

La mise à disposition de ces installations constitue une avancée majeure pour les équipes oranaises, qui souffraient depuis plusieurs années d’un manque criant de créniaux et d’espaces d’entraînement.

Cette pénurie affectait également la préparation et les performances des nageurs, freinant le développement des jeunes talents et leur accès à des niveaux de compétition supérieurs. Désormais, la wilaya d’Oran dispose d’importants moyens en matière de piscines, notamment grâce au



centre aquatique du complexe Miloud-Hadefi, qui compte trois bassins, dont deux olympiques.

S’y ajoute la piscine olympique du quartier « M’dina J’dida », rénovée à l’occasion des Jeux méditerranéens d’Oran 2022. Pour les spécialistes, une utilisation régulière et optimale de

ces équipements par les clubs – en particulier pour les jeunes et les compétiteurs – contribuera au développement des sports aquatiques dans la wilaya, à l’amélioration des résultats et au renforcement de la présence oranaise sur les scènes nationale et internationale.

La Ligue de wilaya des sports aquatiques d’Oran espère que ce retour progressif dans les bassins permettra de réussir la saison sportive, avec de bons résultats et de nouveaux titres pour les nageurs et les clubs de la région.

H I

KARATÉ-DO / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2026
LES PRÉPARATIFS ET LA FORMATION DES ARBITRES SE POURSUIVENT À ALGER

Les préparatifs en prévision du Championnat d’Afrique de karaté-do, prévu du 9 au 13 septembre à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), se poursuivent avec notamment l’enregistrement des arbitres et l’organisation de sessions théoriques et pratiques destinées aux corps arbitral.

L’Université de Dely Ibrahim a abrité dimanche la poursuite de l’opération d’enregistrement des arbitres devant prendre part à ce rendez-vous continental, ainsi que celle des arbitres locaux qui n’avaient pas pu effectuer leur inscription auparavant, indique la Fédération algérienne de karaté-do.

Le programme a également comporté une session théorique consacrée au kumité, ainsi que des examens pratiques dans la même spécialité, dans le cadre d’un dispositif de formation et d’évaluation visant à assurer la

préparation et la compétence des différents arbitres engagés dans la compétition.

Ce lundi, le programme prévoit la poursuite de la session théorique en kumité, en plus d’examens pratiques dans la spécialité kata, sous la supervision des commissions chargées de l’encadrement de ces opérations.

Le Championnat d’Afrique de karaté-do kata et kumité Alger-2026 se déroulera du 9 au 13 septembre à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), avec la participation des catégories seniors, juniors, espoirs et cadets.

Cette manifestation continentale permettra aux karatékas africains de se mesurer dans les deux spécialités au programme, dans un rendez-vous pour lequel la Fédération algérienne de karaté-do assure que les préparatifs organisationnels et techniques se déroulent conformément au programme établi.

RS

CYCLISME/GRAND PRIX CHANTAL BIYA
VICTOIRE DE L'ALGÉRIEN HAMZA AMARI

Le cycliste algérien Hamza Amari a remporté l’édition 2026 du Grand Prix Chantal Biya, à l’issue de la cinquième et dernière étape, disputée dimanche, sur une distance de 178 kilomètres entre Meyomessala et Yaoudé, avec un chrono total de 14h45:48, qui lui rapporté 40 points.

Sur le podium, l’international algérien a devancé le Camerounais Clovis Kamzong Abossolo (même temps/30 pts) et le Suisse Wanja Russenberger (3e, en 14h45:50 / 25 pts).

Cette 5e étape a été rem-

portée par le Français Guillaume Deurweilher, en 3h56:17, devant le Néerlandais Mark Van Kleef et Hamza Amari, respectivement 2e et 3e, mais avec le même temps (3h56:17).

La sélection nationale (seniors/messieurs) de cyclisme sur route a brillé de mille feux dans cette prestigieuse compétition, car outre la victoire de Hamza Amari au général, elle a remporté plusieurs autres victoires.

Les plus importantes d’entre elles sont probablement celles d’Anes Riyahi en tant que meil-

leur grimpeur, et Mohamed Nadjib Assel, qui s’est emparé du maillot vert du meilleur sprinter.

Combinée à sa victoire au Grand Prix d’Ongola, disputé quelques jours auparavant au Cameroun, la sélection nationale a totalisé 110 points, se plaçant là encore en tête du classement par équipes.

Hamza Amari est le troisième cycliste algérien à remporter le Grand Prix Chantal Biya, après Azzedine Lagab en 2019 et Hamza Yacine en 2023.

RS

FOOTBALL/ LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1ER TOUR PRÉLIMINAIRE / ALLER)
LES RÉSULTATS COMPLETS

Résultats complets du premier tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions africaine de football, à l’issue des matchs de disputés vendredi, samedi et dimanche :

VENDREDI, 4 SEPTEMBRE :

Swehly SC (Libye) - KVZ FC (Zanzibar) 1-0
AS Port (Djibouti) - Zamalek SC (Egypte) 1-2
JS Saoura (Algérie) - Horoya AC (Guinée) 1-0

SAMEDI, 5 SEPTEMBRE :

El Merriekh SC Bentiu (Soudan du Sud) - Heegan SC (Somalie) 1-0
Aigle Noir FC (Burundi) - Al Hilal SC (Soudan) 0-2
CFFA (Madagascar) - Lijabatho FC (Lesotho) 2-0
AS Manga Sport (Gabon) - African Stars (Namibie) 3-1
Aiglons FC N'Djamena (Tchad) - Sidaama Buna FC (Ethiopie) 0-0
FC Canchungo (Guinée-Bissau) - Tengueth FC (Sénégal) 0-1
Star Sport Academy (Sierra Leone) - Medina United FC (Gambie) 0-0
Vipers SC (Ouganda) - FC Nouadhibou (Mauritanie) 1-1
FC San Pedro (Côte d'Ivoire) - Rivers United (Nigeria) 1-1
Gaborone United FC (Botswana) - Young Africans SC (Tanzanie) 1-1
Al Merriekh SC (Soudan) - Power Dynamos FC (Zambie) 1-0
Club Africain (Tunisie) - Djoliba AC de Bamako (Mali) 1-0

DIMANCHE, 6 SEPTEMBRE :

La Cure Waves SC (Maurice) - Orlando Pirates (Afrique du Sud) 0-0
Gor Mahia FC (Kenya) - Pyramids FC (Egypte) 0-2
UD Do Songo (Mozambique) - Atletico Petroleos (Angola) 0-1
Mighty Wanderers (Malawi) - Simba SC (Tanzanie) 0-1
Les Aigles du Congo (RD Congo) - APR FC (Rwanda) 1-0
Scotland FC (Zimbabwe) - Nsingizini Hotspurs (Eswatini) 1-0
Colombe Sportive du Dja et Lobo (Cameroun) - Stade Malien (Mali) 0-0
Wiliete de Benguela (Angola) - Foresters FC (Seychelles) 4-0
Rangers International FC (Nigeria) - Sobemap FC (Bénin) 1-1
Medeama SC (Ghana) - TP Mazembe (RD Congo) 0-1
ASCK (Togo) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) 1-1
ASN Nigelec (Niger) - MC Alger (Algérie) 0-0
MAS de Fès (Maroc) - Rahimo FC (Burkina Faso) 4-1

N.B : les matchs retours auront lieu du 10 au 13 septembre.

RS

L'ALGÉRIE POURSUIT SA DYNAMIQUE D'ÉRADICATION DE L'ILLETTRISME

UN TAUX D'ANALPHABÉTISME RÉDUIT À 4,7 % GRÂCE À UNE MOBILISATION NATIONALE

Le responsable de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), Hicham Brim, a affirmé que la persévérance des pouvoirs publics dans la lutte contre l'illettrisme a permis d'abaisser ce dernier à 4,7 %. Ce résultat découle de l'application d'une politique nationale pertinente et de la concentration des ressources indispensables pour atteindre cet objectif.

Par Kahina Baghdad

À la veille de la commémoration de la Journée mondiale de l'alphabétisation, fixée au 8 septembre, M. Brim a souligné, dans un entretien accordé à l'APS, que ce chiffre est en nette diminution par rapport aux 7,4 % enregistrés en 2022. Il a attribué cette progression positive à la constance de l'action étatique visant à élargir l'accès à l'instruction et à la qualification pour toutes les franges de la société, dans une logique de coopération intersectorielle et associative, aussi bien au plan local que national.

Cette impulsion a donné des fruits tangibles : lors de l'exercice scolaire écoulé, 262 443 personnes se sont inscrites aux cours d'alphabétisation, dont 91 % sont des femmes.

Pour faciliter leur poursuite scolaire ou professionnelle et améliorer leurs perspectives d'intégration so-



ciale et économique, M. Brim a indiqué qu'en 2026, 2 434 apprenants ont rejoint des dispositifs de formation à distance, tandis que 313 autres ont intégré des filières de formation professionnelle.

Il a également mentionné 919 apprenants présents dans les centres de solidarité nationale implantés dans 26 wilayas, ainsi que 306 déficients visuels qui suivent ce programme grâce au braille, sur l'ensemble des effectifs. Par ailleurs, concernant le soutien aux initiatives nationales de digitalisation, le directeur de l'ONAEA a signalé l'intro-

duction des technologies de l'information et de la communication comme outil complémentaire pour consolider les mécanismes d'enseignement et d'apprentissage, notamment par la dématérialisation de certains manuels et ressources pédagogiques liés à l'alphabétisation.

M. Brim a également assuré que les progrès accomplis en la matière témoignent de la détermination de l'Algérie à maintenir cet élan, d'autant que l'alphabétisation ne se résume plus à l'acquisition du lire-écrire, mais constitue aujourd'hui un placement dans le ca-

pital humain, en dotant chacun de savoirs et de compétences, tout en renforçant sa contribution active au progrès et à la construction d'une société fondée sur le savoir.

Comme le reste de la communauté internationale, l'Algérie fête cette édition de la Journée internationale de l'alphabétisation autour du thème « L'alphabétisation pour les populations, la planète et la prospérité ».

La wilaya de Sétif accueillera, mardi prochain, les manifestations prévues à cette occasion.

K.B

UN PATRIMOINE VIVANT ENTRE HÉRITAGE COLONIAL ET ANCRAGE LOCAL LE TCHILOLI, THÉÂTRE PLURISÉCULAIRE DE JUSTICE ET DE MÉMOIRE À SÃO TOMÉ

Par Malika Azeb

Le théâtre Tchiloli est un spectacle impliquant des acteurs, des musiciens et un public engagé ; il est pratiqué en plein air lors d'événements publics ou de festivals.

Il s'agit d'une composante singulière du patrimoine culturel de l'île de São Tomé-et-Príncipe, mais, originaire du Portugal, il est né vers le XVI^e siècle et importé par les colons.

Cet art s'est africanisé au fil du temps avant de devenir une identité culturelle santoméenne et un rituel de connexion avec les ancêtres.

La musique constitue un élément majeur de ce théâtre : au début du spectacle, on entend les soufflements d'une flûte traditionnelle, puis les percussions s'accroissent et les comédiens, vêtus de costumes flamboyants, coiffés de perruques et de chapeaux haut-de-forme, entrent en scène pour interpréter une tragédie héritée de l'Europe médiévale et transmise de génération en génération sur l'île de São Tomé.

À Boa Morte, dans les hauteurs du nord de l'île du golfe de Guinée, la troupe Formiguinha da Boa Morte est l'une des plus anciennes à perpétuer cette forme de spectacle en plein air vieille de plus de 500 ans.

En 2025, Formiguinha da Boa Morte a été inscrite par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Le spectacle s'inspire de récits associés à la dynastie carolingienne, qui domina une grande partie de l'Europe occidentale entre le VIII^e et le Xe siècle.

Le cœur de l'intrigue se concentre autour d'un crime : le prince Carlos, fils de Charlemagne, tue un chevalier lors d'une partie de chasse. Son

oncle, le marquis de Mantoue, réclame à l'empereur Charlemagne de juger son propre fils. S'ouvre alors le procès public du prince héritier, qui sera par la suite condamné.

La pièce est interprétée dans un portugais ancien, témoignant de l'origine européenne du récit. Mais, à São Tomé, le Tchiloli s'est transformé au contact de la société locale, intégrant progressivement ses pratiques et ses références culturelles. « Les gens aiment cette tradition parce qu'elle aborde un sujet très concret : la justice », explique Marco Carvalho, 61 ans, musicien de la troupe et interprète de la flûte traditionnelle pitu. Celui qui consacre plus de trois décennies au Tchiloli insiste sur la portée universelle du récit : « La justice ne fait aucune distinction entre les riches et les pauvres. »

Une spectatrice de 19 ans a déclaré à propos du Tchiloli que « ça transmet un message très important » : « Tout doit être juste ; qui sème le mal récolte le mal. »

Cet art véhicule des fonctions sociales, des significations et des valeurs culturelles qui expliquent l'attachement des habitants de São Tomé à sa pratique et sa pérennisation.

Pour les autorités culturelles de São Tomé-et-Príncipe, cette dimension explique en partie la vitalité de la tradition.

Le ministère de la Culture présente le Tchiloli comme un « art unificateur », estimant qu'il rappelle la primauté du droit et les vertus du dialogue, tout en favorisant le vivre-ensemble et la coexistence pacifique.

L'histoire du Tchiloli demeure toutefois indissociable de celle de la colonisation portugaise. Marco Carvalho le reconnaît sans détour : le Tchiloli en soi n'est pas originaire de l'île, c'est un art adapté de la culture européenne, a-t-il indiqué.

Cette origine extérieure n'a cependant pas em-

pêché le théâtre de devenir un élément durable de l'identité culturelle locale. Selon le ministère de la Culture, la pratique s'est maintenue au fil des siècles en prenant une forme propre à l'archipel et en intégrant ses valeurs culturelles.

Cette transformation illustre la manière dont une tradition importée dans le contexte colonial peut, sur plusieurs générations, être réinterprétée et réappropriée par les populations qui la pratiquent.

La pérennité du Tchiloli dépend désormais largement de sa capacité à attirer de nouvelles générations de comédiens et de spectateurs.

Jardel Moniz Fernandes, 35 ans, vient de réaliser un rêve d'enfance en rejoignant la troupe Formiguinha da Boa Morte ; il y interprète Ganelon, personnage qui, dans les récits carolingiens, trahit Charlemagne au profit des Sarrasins lors de la bataille de Roncevaux.

« J'adore tout ça, vraiment tout : la danse, le son de la flûte, le tambour », raconte Jardel Moniz Fernandes, exprimant son enthousiasme. Il a ajouté : « J'ai deux enfants et, d'ici peu, je vais commencer à préparer mon aîné à incarner un personnage. »

À São Tomé, la transmission du Tchiloli repose ainsi sur une chaîne de générations qui permet à un récit médiéval européen, arrivé dans l'archipel avec la colonisation portugaise, de continuer à vivre dans un environnement culturel profondément transformé.

Sur scène, les personnages de Charlemagne, Charles le Jeune, le marquis de Mantoue et Ganelon appartiennent à un passé européen lointain, mais, dans les cours de São Tomé, leur histoire continue pourtant de servir de support à une réflexion contemporaine sur la justice, le dialogue et la transmission.

RC

RÉFÉRENDUM

L'ISLANDE A BIEN FAIT DE DIRE NON À L'UE

(2/2)

Rejoindre l'UE était déjà une mauvaise idée il y a 20 ou 30 ans et c'est encore plus vrai aujourd'hui avec une oligarchie — austérité, technocratie, mépris de la démocratie — devenue machine de guerre.

Par Thomas Fazi
In mondialisation.ca,
03 septembre 2026

Ce phénomène est particulièrement évident pour les pays de la zone euro. En novembre 2010, le président de la Banque centrale européenne a écrit en privé au ministre des Finances irlandais pour le menacer de couper les liquidités d'urgence destinées aux banques irlandaises si le gouvernement ne se soumettait pas à un programme d'aide financière. En août 2011, la BCE a écrit au Premier ministre italien pour lui exposer en détail la législation sur le marché du travail et les prestations de retraite que son gouvernement était tenu d'adopter. En l'espace de trois mois, ce gouvernement a été remplacé par un technocrate docile. En juin 2015, alors que la Grèce s'appêtait à se prononcer par référendum sur les conditions de son propre programme d'austérité, la BCE a plafonné les liquidités d'urgence et suspendu le fonctionnement du système bancaire grec pendant toute la durée de la campagne. Soixante et un pour cent des Grecs ont tout de même voté "non", mais le gouvernement a néanmoins mis en œuvre une nouvelle batterie de mesures d'austérité dictées par Bruxelles.

"Votez pour nous et l'argent sera débloqué".

Même les États membres ayant conservé leur propre monnaie peuvent être mis au pas grâce à divers moyens de pression. La Commission a retenu des sommes colossales auprès de deux gouvernements dirigés par des partis conservateurs nationalistes jugés hostiles à Bruxelles — près de 160 milliards de dollars pour la Pologne et environ 37 milliards de dollars pour la Hongrie, soit environ un sixième du PIB national dans chaque cas, provenant à la fois du budget annuel et du fonds de relance "Next Generation EU" — officiellement pour des raisons liées à l'État de droit. L'opposition dans les deux pays a alors axé sa campagne précisément sur ce levier : "Votez pour nous et l'argent sera débloqué". Dans les deux cas, la stratégie a fonctionné comme prévu. Lorsque les élections polonaises d'octobre 2023 ont porté au pouvoir la coalition pro-UE de Donald Tusk, les fonds ont été débloqués en quelques mois, et lorsque les Hongrois ont voté contre Viktor Orbán en avril de cette année, Ursula von der Leyen a salué ce résultat en annonçant que la Hongrie venait de choisir l'Europe, et la Commission s'est empressée de débloquent les fonds destinés au nouveau gouvernement de Péter Magyar.

L'argent n'est pas non plus le seul outil utilisé. Ces deux pays ont également été la cible de l'appareil de propa-



gande de l'UE, principalement du programme CERV (Citoyens, Égalité, Droits et Valeurs), grâce auquel environ 46 millions de dollars ont été versés à chacun d'eux après 2021 — à des ONG, des think tanks et des municipalités — pour la promotion des "valeurs de l'UE" et, dans un certain nombre de cas, pour des actions visant directement à saper le gouvernement en place. On peut légitimement présumer que ces deux outils ont joué un rôle dans le "changement de régime" qu'ont connu ces pays — et, en effet, certains acteurs locaux impliqués l'ont admis.

Devenir membre de l'UE était déjà une mauvaise idée il y a vingt ou trente ans, mais c'est encore plus vrai aujourd'hui. À l'heure actuelle, la machine oligarchique de l'Union — austérité, technocratie, mépris de la démocratie — s'est transformée en une véritable machine de guerre. L'UE a lancé un programme de réarmement à 927 millions de dollars, "ReArm Europe", rebaptisé à la hâte "Readiness 2030", qui complète les engagements nationaux pris lors du sommet de l'OTAN à La Haye pour porter les dépenses militaires à 5 % du PIB. Manfred Weber, chef du plus grand groupe au Parlement européen, évoque ouvertement 7 000 milliards de dollars de dépenses militaires européennes au cours de la prochaine décennie, et insiste pour que ce développement soit figé de manière à ce que, selon ses propres termes, aucun futur gouvernement ne puisse y mettre fin.

Comment tous ces coûts seront-ils financés ? Le Financial Times a dit haut et fort ce que tout le monde pense en silence : l'Europe doit réduire son État-providence pour construire un État guerrier. On pourrait objecter que l'Islande fait déjà partie de l'OTAN et ne peut de toute façon pas échapper à

cette fatalité. Mais l'Islande est membre de l'alliance depuis 1949 et ne dispose toujours pas d'armée permanente : soixante-dix-sept ans d'adhésion, et pas un seul soldat islandais. L'OTAN dispose de peu de moyens pour contraindre réellement un pays à se plier à ses diktats. L'adhésion à l'UE est une autre histoire. Elle implique de céder le contrôle total de son économie à ce qui est devenu, dans les faits, le bras politique de l'OTAN — un bras qui utilisera tous les outils à sa disposition pour aligner les États membres sur la stratégie UE-OTAN.

Cela ne s'applique pas seulement aux gouvernements, mais aussi aux citoyens. Une société mobilisée pour la guerre ne peut tolérer la dissidence, et Bruxelles a commencé à sanctionner des journalistes et analystes européens critiques en raison de leur prétendus liens avec la Russie, en gelant leurs comptes bancaires et en leur interdisant de voyager sans jugement ni décision de justice. Ajoutez à cela la censure des médias russes, le dispositif de restriction de la loi sur les services numériques (DSA), les propositions permettant de scanner chaque message privé sur le continent dans le cadre du "Chat Control", l'ingérence systématique des institutions européennes dans les élections nationales, l'annulation pure et simple d'une élection présidentielle en Roumanie en 2024, sans oublier les poursuites engagées contre des figures de l'opposition tant en France qu'en Allemagne. Le tableau expose un bloc qui craint non seulement la Russie, mais aussi ses propres citoyens.

Les défenseurs de l'UE parlent peu de prospérité

Il ne faut pas y voir la dégénérescence d'un projet autrefois respectable.

Car ce projet n'a jamais été autre chose que ce qu'il est : un édifice conçu pour isoler le pouvoir de la démocratie et soustraire les décisions importantes au contrôle des électeurs. Aujourd'hui, ce pouvoir s'étend aussi bien à la guerre qu'à l'économie.

Tout au long de cette campagne, on a fait croire aux Islandais qu'une nation de 400 000 habitants ne peut faire cavalier seul dans un monde hostile, qu'à l'ère de la rivalité dans l'Arctique et de l'imprévisibilité américaine, seul le refuge du bloc peut les protéger. Force est de constater à quel point les défenseurs de l'UE parlent peu de prospérité, mais beaucoup de peur.

Mais si l'on examine la situation mondiale, ce n'est pas la souveraineté nationale qui semble dépassée, mais bien l'idée européenne d'un empire supranational.

Les pays qui prospèrent sont ceux qui coopèrent dans le cadre d'accords souples et respectueux de leur souveraineté. L'Islande a passé trois décennies à démontrer qu'un petit pays peut avoir pleinement accès au marché européen tout en conservant ses pêcheries, ses exploitations agricoles, sa monnaie, sa politique commerciale et son droit de décision.

Son peuple a conservé encore autre chose, et samedi en a apporté la preuve : la capacité d'être consulté et d'être entendu.

Les Grecs ont été consultés en 2015, et leur réponse a été écartée en l'espace d'une semaine.

Les Islandais ont été consultés samedi, et leur gouvernement a pris acte du résultat. L'Islande a montré la voie à l'Europe en 2008, et elle vient de renouveler son message.

F
E
N
R
E
T
N



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

EL-KANTARA LA “BOUCHE DU SAHARA”

Visiter l'Algérie sans avoir effectué une escapade à El-Kantara était considéré comme un voyage manqué, selon certains auteurs des XIXe et XXe siècles. “De tous les sites de l'Algérie, nul n'est plus fameux : là est le contraste le plus net entre les plateaux rocheux et les oasis ; l'Orient se montre soudain par une Porte d'or.

Nous y sommes. En plein dedans. Entre les parois, les mâchoires gigantesques de ce qu'on appelle “foum es-Sahra”, la bouche du Sahara. Un défilé encaissé. “Un des sites les plus célèbres d'Algérie”, relevait un guide touristique de 1923 (éditions Hachette). Il marque la fin de la zone du Tell et du Nord de l'Algérie. Il annonce, de but en blanc, l'entrée sur le territoire du vaste Sahara algérien. “Cette subite apparition de l'Orient par la Porte d'or d'El-Kantara m'a laissé pour toujours un souvenir qui tient du merveilleux”, a écrit au XIXe siècle Eugène Fromentin, écrivain et artiste-peintre français. La première visite de cet auteur d'Un été dans le Sahara, publié en 1854, remonte à 1846. “Nous passâmes dans cet éden deux jours paradisiaques”, relèvera, un demi-siècle plus tard, son coreligionnaire, André Gide.

El-Kantara fut pendant de longues décennies une oasis très courue, notamment par des artistes peintres, écrivains, chercheurs, journalistes et photographes. L'un d'eux, Gaston de Vulpilières, archéologue et journaliste ayant collaboré à de nombreux quotidiens et revues en France, son pays natal, s'y installa définitivement au début du XXe siècle, jusqu'à son décès en 1934.

“Pour qui veut connaître le Sahara, El-Kantara est la plus belle porte et la meilleure préface”, souligne en 1934 Robert Dournon, dans les colonnes de la revue littéraire Corymbe, en introduction à un article dédié à cette cité antique.

Une cité d'abord berbère puis romaine, clame ce “vieux Chaoui et fier de l'être”, retraité de l'enseignement, croisé devant l'Auberge de jeunes. Seul établissement hôtelier ouvert à tous ceux qui sont contraints, pour une raison ou une autre, de passer dans cette ville. La Route nationale n°3, construite sur le flanc abrupt du défilé au XIXe siècle, est surplombée, depuis la même période, d'une ligne ferroviaire. Celle-ci se faufile, à une certaine distance, à travers un tunnel d'une quarantaine de mètres, creusé sur le même flanc de la montagne qui domine, côté sud, El-Kantara. Cette voie achève sa course dans la petite et remarquable gare de Biskra, d'autant de la fin du XIXe siècle.

Coup de pied d'Hercule

La légende dit que la trouée résulte d'un coup de talon d'Hercule. D'où la dénomination de Calceus Herculis (talon d'Hercule) donné à la cité antique. Les Romains y ont installé une garnison comptant quelque 5 000 archers palmyréniens (originaires de la cité antique syrienne de Palmyre), appartenant à la IIIe légion d'Auguste. Leur mission fut d'observer et de contrôler, dès le milieu de IIe siècle après J.-C., le mouvement dans le défilé de Calceus Herculis. L'endroit était considéré comme stratégique par les Romains. “Un point militaire d'une grande valeur”, relevait René Cagnat dans son livre sur L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs. “Car le poste antique, comme la ville moderne, était bâti à la sortie d'un long défilé, d'où l'on débouche dans la plaine par une immense



coupure ; c'est le passage forcé de la route, le seul qui s'ouvre de ce côté vers le Sud. Qui tient El-Kantara commande les communications”, ajoutait-il.

El-Kantara est une ville-oasis qui accueille le visiteur et le voyageur venant du Nord par les routes de Batna ou de Barika. Chef-lieu de daïra et de la commune du même nom, nichée au pied de Djebel Metlili qui s'élève à près de 1 500 mètres d'altitude, elle est formée, à l'origine, de trois villages ou hameaux. Elle est située à mi-chemin entre Biskra (51 km au sud) et Batna (62 km au sud-ouest) et trône à 538 mètres d'altitude. Sa population s'élevait, au recensement de 2008, à près de 12 000 habitants.

La production de dattes constituait sa principale source de revenus. La palmeraie occupe une importante superficie. Elle est traversée par oued El-Hai, qui “étanche l'insatiable soif” des palmiers-dattiers et des jardins qu'ils abritent sous leurs longues et larges palmes, grâce à un judicieux système d'irrigation ancestral qu'on appelle se-guia.

La Porte d'or

La palmeraie, comme dans d'autres oasis de Biskra, n'est plus ce qu'elle était. Elle a perdu du terrain. C'est le cas de le dire. “Plusieurs parcelles de terre habituellement cultivées ne le sont plus et sont totalement abandonnées, donant un aspect de désolation à l'oasis”, selon une enquête socioéconomique publiée en 2013 par Farid Kerboua, de l'USTHB.

“Dans ce travail, nous nous sommes demandé si une telle situation était la conséquence de causes socioéconomiques, telles que le désintéressement des jeunes vis-à-vis de l'agriculture et leur migration vers de grandes villes, ou le résultat de mauvaises pratiques culturelles entraînant la stérilité des sols. Pour répondre à ces questions, nous avons entrepris une enquête socioéconomique auprès d'une trentaine de propriétaires de parcelles, abandonnées pour la plupart, et réalisé quelques analyses physico-chimiques des sols”, écrivait-il. Son étude portait sur la

“Contribution à la détermination des causes de l'abandon et/ou de la dégradation des sols cultivés sous palmeraie, cas de l'oasis d'El-Kantara”. Visiter l'Algérie sans avoir effectué une escapade à El-Kantara était considéré comme un voyage manqué, selon certains auteurs des XIXe et XXe siècles. “De tous les sites de l'Algérie, nul n'est plus fameux : là est le contraste le plus net entre les plateaux rocheux et les oasis ; l'Orient se montre soudain par une Porte d'or. C'est une croyance établie chez les Arabes, et en partie justifiée par les faits, que les rochers d'El-Kantara arrêtent à leur sommet tous les nuages du Tell ; la pluie vient y mourir. D'un côté est la région de l'hiver, de l'autre celle de l'été ; en haut est le Tell, en bas le Sahara ; sur un versant, la montagne est noire et couleur de pluie ; sur l'autre, rose et couleur de beau temps”, selon Eugène Fromentin, cité par Elisée Reclus dans le guide de 1923 cité plus haut.

Le pont romain

L'antique Calceus Herculis est une cité charmante et paisible. Elle dispose d'un potentiel touristique, archéologique, culturel et architectural non négligeable. À commencer par le bureau de poste. C'est la plus petite ou l'une des plus petites agences postales d'Algérie. Il est édifié dans un style proche des constructions néo-mauresques. “Ici, la distanciation sociale est en vigueur depuis toujours. Faute d'espace à l'intérieur de la bâtisse, les gens entrent à tour de rôle”, dit avec une pointe d'humour un jeune de la ville. La construction, peinte à l'extérieur en vert et blanc, mérite une halte.

À quelques centaines de mètres de là, au détour d'un virage, apparaît le pont romain d'où El-Kantara tire son nom. Il relie les deux bords de la montagne traversée par un cours d'eau connu sous les deux noms de oued El-Kantara ou de oued El-Hai. Le pont est d'une seule arche de 14 mètres de hauteur, 10 mètres de long et 4,90 mètres de large. Il a été, selon le guide déjà cité, “défiguré par une restauration inop-

portune” réalisée en 1862 par le Génie militaire français, deux ans après la visite de Napoléon III en Algérie. Cet édifice, classé monument en 1900, puis en 1923 en même temps que le défilé, constitue un vestige historique et une curiosité touristique. Une halte inévitable pour les voyageurs empruntant la RN3, qu'ils soient touristes ou simples passagers. La sortie du défilé offre une superbe vue sur la palmeraie, dominée par une dachra aux ruelles étroites et sinueuses, plus connue sous le nom de village rouge.

Un village ancien construit en pisé (terre crue) autour du Xle siècle de notre ère. Classé patrimoine historique, il abrite ce qui reste du Musée lapidaire créé en 1921.

Son fondateur, Gaston de Vulpilières, avait consacré dix ans à rassembler une collection de vestiges composée de débris d'architectures, d'épithaphes, d'inscriptions, de reliefs qu'il entreposait dans sa petite maison en pisé, qui surplombe la palmeraie et les maisons mitoyennes. Il avait été beaucoup aidé dans cette tâche ardue par des autochtones, aussi bien dans les fouilles que dans le transport des ruines découvertes à El-Kantara et ses environs.

Cette ancienne cité antique romaine, Calceus Herculis, dispose de divers atouts pour se hisser au rang de destination touristique. Il suffit, pour ce faire, de mettre en valeur les potentialités existantes, telles que les activités artisanales, le pont romain, le village rouge, le bureau de poste, les randonnées vers le djebel Metlili, “dharsa hamra” (molaire rouge) plantée par la nature dans un paysage lunaire. Le développement du tourisme passe, aussi, par la construction de certaines infrastructures, dont des hôtels. Aujourd'hui, l'Auberge des jeunes est l'unique établissement offrant le gîte au touriste et au voyageur de passage à El-Kantara.

Mohamed Arezki HIMEUR

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook le 5 septembre 2026.



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:32	12:52	16:36	19:40	21:07

166E SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA LIGUE ARABE

M. ATTAFF RÉAFFIRME L'ATTACHEMENT DE L'ALGÉRIE POUR LE RÈGLEMENT DES CRISES LOIN DES INGÉRENCES ÉTRANGÈRES

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a réaffirmé, lundi au Caire, l'attachement de l'Algérie à sa position constante en faveur d'une solution nationale et inclusive aux crises qui secouent les pays arabes, loin des ingérences étrangères.

"Nous nous retrouvons aujourd'hui dans une conjoncture exceptionnelle, marquée par une succession de crises, l'extension des zones de conflit, qui nous impose, plus que jamais, de hisser notre action arabe commune au niveau des défis et dangers auxquels nos Etats et peuples sont confrontés, dans un contexte international hautement sensible, complexe et instable", a dit M. Attaf, lors de la séance inaugurale de la 166e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères.

Dans ce contexte, le ministre d'Etat s'est arrêté sur trois questions principales liées à la sécurité nationale arabe, aux développements de la question palestinienne et à la situation prévalant dans les territoires palestiniens occupés, ainsi qu'aux autres crises que connaît la région arabe.

Concernant la première question, M. Attaf a affirmé que "la sécurité arabe nationale est un tout indivisible", soulignant que l'Algérie "condamne dans les termes les plus forts les attaques qui ont ciblé et ciblent la sécurité et la stabilité de nos frères dans les pays du Golfe".

Il a réitéré "le rejet formel par l'Algérie de toute atteinte à la souveraineté des Etats arabes, de toute menace à leur sécurité nationale et de toute violation de l'intégrité de leurs territoires".

"D'ici, nous réitérons notre soutien à nos frères dans le Golfe et réaffirmons notre rejet de la politique du fait accompli visant à transformer notre région en théâtre de conflits et de règlements de comptes qui ne sont pas les nôtres et au service d'intérêts qui ne sont pas les nôtres", a-t-il dit.

Concernant la question palestinienne, M. Attaf a indiqué que "la dégradation de la situation dans les territoires palestiniens occupés a atteint des niveaux sans précédent, alors qu'un processus systématique ciblant l'être humain, la terre et l'identité se poursuit, dans le but d'enterrer la cause palestinienne".

Il a, dans ce cadre, condamné "fermement les politiques de l'occupant



israélien visant à modifier le statut géographique et démographique dans les territoires occupés".

L'Algérie affirme, poursuit le ministre d'Etat, que la cause palestinienne "demeurera la boussole qui guide notre action arabe commune, car il ne saurait y avoir de véritable paix ni de stabilité durable dans notre région sans permettre au peuple palestinien de jouir de ses droits nationaux légitimes, à leur tête son droit à l'établissement de son Etat indépendant et souverain, avec El-Qods comme capitale".

Dans le même contexte, l'Algérie a renouvelé son soutien et sa solidarité avec les frères en Syrie et au Liban face à l'agression sioniste continue et à ses politiques expansionnistes, soulignant la

nécessité de mettre fin à l'occupation de l'ensemble des territoires arabes.

S'agissant des autres crises que connaît la région, M. Attaf a souligné que "l'attention tournée vers les graves développements au Moyen-Orient ne doit pas nous détourner d'autres crises tout aussi graves". "En Libye, au Soudan, au Yémen et en Somalie se poursuivent des crises qui ont épuisé les Etats, accablé les peuples et érodé les capacités".

Réitérant son attachement à sa position constante, l'Algérie estime que la solution aux crises que traversent les pays arabes "doit être nationale et inclusive, loin des ingérences étrangères qui n'ont fait qu'accroître les divisions, les difficultés et les souffrances".

"Ce que révèlent ces crises, quelles qu'en soient les causes et les trajectoires, c'est la nécessité pour notre monde arabe d'avoir une position plus forte, une plus grande coordination, une solidarité plus profonde et une action arabe commune plus efficace. C'est là que réside la responsabilité centrale de la Ligue arabe", a soutenu le ministre d'Etat.

La conjoncture actuelle "ne tolère aucune hésitation, n'accepte pas les demi-mesures et ne nous permet pas de demeurer de simples observateurs de ce qui se passe autour de nous ni d'être divisés, otages de calculs et d'intérêts étroits", a conclu M. Attaf.

RA

PRÉPARATIFS DES ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE PROCHAIN

M. AROUS REÇOIT LE PRÉSIDENT PAR INTÉRIM DE L'ANIRA

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a reçu, lundi, le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA), Amar Bendjedda, dans le cadre des préparatifs des élections locales prévues le 28 novembre prochain, indique un communiqué de l'ANIE.

Cette rencontre, tenue en présence de Mohamed Lahcen Zeghidi et Abdelmadjid Belilita, membres du Conseil de l'ANIE, s'inscrit dans le cadre des préparatifs en cours en vue de l'élection des membres des assemblées populaires communales (APC) et de wilayas

(APW), ainsi que de l'examen des voies à même de renforcer la coordination et la coopération entre les deux autorités, "de manière à garantir un encadrement médiatique responsable et efficace du processus électoral", précise-t-on de même source.

La rencontre a permis de "mettre l'accent sur l'importance de la coordination dans l'application des dispositions pertinentes énoncées dans l'ordonnance n 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment les dispositions de ses articles 48 et 78, ainsi que les principes qu'elles consacrent en matière de garantie de l'intégrité de la

couverture médiatique de l'opération électorale".

L'accent a été mis également sur "l'importance de notifier à l'ANIRA les infractions qui pourraient être constatées, et d'œuvrer à garantir une couverture médiatique équitable et équilibrée, en veillant à une répartition équitable du temps d'antenne consacré aux candidats, de manière à garantir l'égalité des chances, tout en préservant le droit de l'électeur à une information électorale objective, de nature à lui permettre d'exercer son libre choix en toute conscience et responsabilité", conclut le communiqué.

RA

ACCIDENTS DE LA ROUTE

10 MORTS ET 10 BLESSÉS DANS UN CARAMBOLAGE À TADMAIT (TIZI OUZOU)

Dix (10) personnes sont mortes et 10 autres ont été blessées dans un accident de la route, survenu lundi en fin d'après-midi à Tadmait a l'ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont indiqué dans un communiqué les services de la Protection civile.

La même source a précisé que les éléments de la Protection civile sont intervenus vers 16h39 pour secourir les victimes d'un carambolage entre un camion semi-remorque

et plusieurs véhicules légers et utilitaires, sur la route nationale (RN) 12 à hauteur de la commune de Tadmait au lieu-dit Vouilef. Les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de Draa Ben Khedda appuyés par les moyens humains et matériels de l'unité principale de ce même corps constitué se sont mobilisés pour prodiguer les premiers soins aux blessés avant de les évacuer vers les structures de santé les plus proches.

Les corps sans vie des victimes ont été également transférés à la morgue de l'hôpital de la région.

L'opération de secours s'est déroulée sous la supervision du directeur de wilaya de la protection civile.

Le wali de Tizi-Ouzou Aboubakr Esseddik Boucetta s'est déplacé sur les lieux de l'accident pour s'enquérir de la situation de la prise en charge des blessés.

RA